## Les Grandes-Orgues de l'Abbatiale de Montivilliers

#### L'ABBAYE DE MONTIVILLIERS

Elle fut créée par Saint-Philibert, à la fin de sa vie, vers 684, à une époque où, sous l'influence de l'épiscopat de Saint-Ouen à Rouen (641-684), naquirent également l'abbaye de Fontenelle (649 ou 650) établie par Saint-Wandrille, celles de Jumièges (655) et peu après de Pavilly établies aussi par Saint-Philibert, et celle de Fécamp (vers 658). Comme à Pavilly et à Fécamp, l'abbaye était peuplée de moniales. L'abbaye de Montivilliers fut ravagée comme les autres au IX° siècle par les pirates venus du grand nord et condamnée à disparaître. Après avoir repris naissance sous la dépendance de l'abbaye de Fécamp, l'abbaye de Montivilliers fut restaurée en 1035 dans tous ses droits par Robert le Magnifique, duc de Normandie. Elle était dédiée à Notre-Dame (1). Jusqu'au début du XIII° siècle, Montivilliers comptait deux paroisses. Puis l'abbesse abandonna une partie de la nef de son église abbatiale pour former une troisième paroisse -Saint-Sauveur- pour les habitants du milieu de la vallée et du centre du bourg. Au XV° siècle les paroissiens de Saint-Sauveur

construisirent au nord de la nef cédée par l'abbesse une nouvelle nef. Devenue bien national à la Révolution, l'abbaye fut en partie vendue, mais le choeur des religieuses demeura propriété de l'Etat qui le fit entrer dans le domaine communal, suivant l'arrêté préfectoral du 28 décembre 1803, comme dépendance de l'église Saint-Sauveur. Il fallut détruire le refend qui séparait les deux choeurs et réorganiser l'intérieur de l'édifice (2). Cette histoire très particulière de l'abbaye et de l'église Saint-Sauveur de Montivilliers explique pour une grande part l'histoire complexe de leurs orgues. Il est conseillé de se reporter au tableau page 6 «Chronologie des différents orgues de Montivilliers» pour la suivre avec clarté.

#### LES SOURCES HISTORIQUES

Après la dispersion des religieuses de l'abbaye de Montivilliers, le 26 septembre 1792, les archives de la communauté furent, elles-aussi, dispersées et nous n'avons pu disposer que de très peu d'archives de source historique directe concernant les différents

<sup>(1)</sup> Jacques LE MAHO, L'abbaye de Montivilliers et l'aristocratie locale aux XI° et XII° siècles, Recueil du C.H.R.H. n°46-1988 pp. 18-20.

<sup>(2)</sup> Philippe MANNEVILLE, Saint-Sauveur de Montivilliers et la Révolution, Recueil du C.H.R.H. n°46-1988 p.121 et p.127.

# CHRONOLOGIE DES DIFFERENTS ORGUES DE MONTIVILLIERS

	ORGUE DE TRIBUNE (Paroisse)		ORGUE DES RELIGIEUSES (installé au sépulcre)		ORGUE DE CHOEUR		ORGUE DE NEF
12°-13° s	S Existence très probable					1	
1477	Existence prouvée						
1552	Remplacement par un orgue plus important			* 7.			MANUAL AND ALGORITHM
1587	Réparations par Jean d'Argillières						
1655	Réfection par Claude de Villers						
1741	Restauration par JBN. Lefebvre	1746	Construction				
1780-85	Reconstruction dans buffet neuf par JBN. Lefebvre		par JBN. Lefebvre				
	-	1803	Transfert dans l'abbatiale de Fécamp	(			
1884 88 88	ransformation dans uffet par Debierre	1883	(Reconstruction partie instru- mentale par Cavaillé-Coll)	ν 2 2 2 2 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	(Construction a Paris par Cavaillé-Coll)		
1892	Reconstruction dans ancien buffet par Debierre			1891	Installation dans le choeur de l'abbatiale	1900	1900 (Const. par Convers-Cavaillé pour Marquis de Froissart)
				55-41-51-54-54-54-54-54-54-54-54-54-54-54-54-54-		1947	(Installation à Sainte-Marie du Havre par Isambart)
						1975	(transformation importante par Godefroy)
1987 1989-91	Classé Monument Historique Restauration par Thibaud					1989	Transfert à Montivilliers

orgues qui se sont succédés jusqu'à nos jours dans l'abbatiale de Montivilliers.

#### Archives de source indirecte :

≪ Un article intitulé «Orgues et organistes de l'église Saint-Sauveur de Montivilliers depuis le XV° siècle», paru dans deux bulletins paroissiaux de Montivilliers (n°15-janvier 1909 et n°16-avril 1909), et écrit probablement par le Curé de l'époque, permet toutefois d'en retracer l'histoire de façon assez précise. Le rédacteur semble s'appuyer sur des documents de première main qu'il cite fréquemment mais par bribes. Si l'on peut avoir confiance dans la transcription des textes, on peut toutefois être plus réservé sur le choix des extraits retenus ou leur interprétation historique qui tiennent compte de préoccupations et de connaissances qui peuvent être différentes des nôtres. Que sont devenus ces documents en possession du rédacteur? M. Jean Legoy, historien du Centre Havrais de Recherches Historiques, nous a dit qu'il avait retrouvé, il y a quelques années, dans les anciens locaux de la Justice de Paix de Montivilliers, quelques archives de l'abbaye et de la paroisse, parfois en mauvais état, qui avaient été entreposées dans plusieurs endroits successifs. Il les a classées et remises à la bibliothèque municipale de Montivilliers (cote A). Elles avaient été cachées au début de notre siècle, probablement à l'occasion des troubles consécutifs aux lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mais les archives qui avaient été dans les mains du rédacteur du bulletin paroissial ne font pas partie de ce lot : le même historien m'a affirmé qu'il était courant de retrouver chez les bouquinistes ou brocanteurs parisiens des archives

de l'abbaye de Montivilliers. Ceci explique peut-être cela.

La brochure «Orgues et organistes de la Sainte-Trinité de Fécamp» par F. Guillermin (éd. Durand et fils à Fécamp, 1943). Cette brochure donne, en citant aussi des archives de première main, la composition et les circonstances du transfert en 1803 de l'orgue des religieuses de Montivilliers dans l'abbatiale de Fécamp devenue église paroissiale. Ces archives sont citées dans la partie «documents» de cette étude.

#### Sources directes:

Se Peuvent être considérées comme sources directes les archives transcrites intégralement et minutieusement par Norbert Dufourcq dans «Le livre de l'Orgue Français -1589-1789-» (tome 1 «Les sources»), édité par Picard à Paris en 1971. Figurent dans ces archives déposées à l'époque de leur transcription au Mesnil Bourdet à Sommery (Seine-Maritime) :

♦ Un marché de J.-B.-N. Lefebvre daté de 1780 et concernant la construction d'un nouvel orgue pour l'église paroissiale Saint-Sauveur de Montivilliers (pp. 386-388).

♦ Une correspondance abondante entre Dubois, commis de J.-B.N. Lefebvre, et son maître pour le compte duquel il dut terminer l'orgue de l'église paroissiale à cause de sa maladie puis de son décès. Quelques autres pièces font partie du même lot.

#### Autres sources directes:

Archives municipales de Montivilliers déposées à la bibliothèque municipale (A, M II

200, Ss 2°).

≪ Semaine religieuse du diocèse de Rouen (années 1884 et 1892).

Ces archives de source directe sont toutes citées intégralement dans la partie «documents» de cette étude.

#### LES ORGUES PRIMITIFS

L'origine de l'orgue remonte à l'antiquité égyptienne et grecque (III° et II° siècles avant l'ère chrétienne). Un peu plus tard, l'instrument agrémenta les jeux du cirque et couvrit les cris des chrétiens martyrisés dans les arènes romaines. C'est par l'Orient, sous la forme d'un cadeau de Byzance au roi carolingien Pépin le Bref, que cet instrument pénétra dans nos contrées. Il fut d'abord rejeté par les chrétiens mais ceux-ci, et en particulier les moines, l'introduisirent bientôt dans le culte, voyant que seules ses puissantes sonorités parviendraient à remplir acoustiquement les vastes abbatiales en construction. En 1139, la présence d'un orgue est attestée à l'abbaye de Fécamp par l'évêque de Dol, Balderick, en visite: «Ils appellent cela un orgue et ils en jouent en différentes occasions. Les larges tuyaux de fer rendent toutes sortes de sons, tantôt graves, tantôt aigüs, ressemblant à un choeur d'enfants, de jeunes hommes et de vieillards» (3).

L'abbaye de Montivilliers, comme celle de Fécamp, et bien d'autres encore, dut posséder également un orgue dès le XI° ou XII° siècle. Rappelons qu'en ce début du XI° siècle, elle était dépendante de celle de Fécamp. Il est en tout cas probable que les moniales possédaient un orgue au début du XIII° siècle, moment où l'abbesse décida d'offrir une partie de la nef à la nouvelle paroisse créée à Montivilliers. En effet, une pièce d'archives datée du 28 novembre 1477 parle d'orgues mises et apposées au lieu et establies estant sur la grande porte au bas de la nef. L'instrument devait être déjà ancien pusqu'il est question de son remplacement par Maistre Pierres Le Pottier organiste, facteur et ouvrier des dites orgues (4); d'ailleurs, jusqu'à cette époque, seules une abbaye ou une cathédrale auraient pu s'offrir un tel instrument et les fidèles de la nouvelle paroisse durent donc hériter de l'orgue des moniales en même temps que de la nef.

Cependant, même dans l'église paroissiale, c'est l'abbesse qui gouvernait. Ainsi, le 19 juin 1552, l'abbesse Jeanne Mustel donna la permission de démolir les orgues, probablement seulement réparées précédemment par Pierre Le Pottier, pour en établir de nouvelles et plus grandes (4). Ce sont certainement celles-ci dont on aperçoit une très petite partie du buffet et de la tribune, différents de l'actuel, sur une gravure ancienne datant d'avant leur remplacement en 1785.

En 1587, l'instrument fut réparé par Jean d'Argillières et son fils pour une somme

<sup>(3)</sup> F. GUILLERMIN, Orgues et organistes de la Sainte-Trinité de Fécamp, Ed. Durand, Fécamp 1943, p.4.

<sup>(4)</sup> Orgues et organistes de l'église Saint-Sauveur de Montivilliers depuis le XV° siècle, Bulletin paroissial de Montivilliers, n°15-janvier 1909, pp. 10-11.

de 150 livres (4). Ce facteur d'orgues était d'origine parisienne; il avait réparé la même année les orgues de l'église Saint-Germain de Montivilliers et en 1577 celles de Saint-Michel de Rouen (5). Ce sont des facteurs originaires de la même famille d'Argillières, probablement des frères, qui entretinrent par la suite l'instrument : réparations en 1601 par Pierre (refaçon des orgues, coût : 22 livres) et en 1606 par Antoine (le tremblant des orgues) (4) (6).

En 1655, une restauration de l'orgue fut confiée à Claude de Villers, facteur d'origine rouennaise (coût : 2000 livres) (7).

En 1741, l'orgue est réparé par Jean-Baptiste-Nicolas Lefebvre, un des membres d'une célèbre dynastie de facteurs d'orgues rouennais; il s'agit là de prévenir *la perte totale de l'instrument*. On lui paya 600 livres, plus 230 livres pour la modification de certains jeux, et en particulier de la voix humaine ressemblant plus à la voix d'une chèvre qu'à celle d'un homme (8).

Nous allons maintenant abandonner provisoirement l'histoire des orgues de l'église de la paroisse Saint-Sauveur que nous reprendrons plus loin. C'est l'époque, en effet, où Madeleine-Léonore Gigault de Bellefond, devenue abbesse le 29 avril 1741, demanda à Mgr de Sceaulx-Tavannes, archevêque de Rouen, l'autorisation de faire édifier un orgue

dans l'église abbatiale pour que l'office divin fût fait avec majesté, et parce que la communauté ne pouvait aisément soutenir le chant, par la faiblesse des estomacts causée par l'abstinence, les jeunes, et les veilles de la nuit (8).

## HISTOIRE DE L'ORGUE LEFEBVRE DE L'EGLISE ABBATIALE

L'archevêque de Rouen accorda son autorisation en 1746 et marché fut conclu avec les célèbres Frères Lefebvre, Jean-Baptiste-Nicolas et Louis-Charles, facteurs d'orgues à Rouen, pour la construction d'un orgue de 30 jeux. Il fut installé dans le *sépulcre*, c'est à dire dans l'avant choeur de l'église abbatiale (actuellement le transept ou la première travée de la nef alors à la disposition des moniales). Le mur de soutien et la tribune coûtèrent 1502 livres, la dépense totale s'élevant à environ 13000 livres (8).

Lors de la dispersion des moniales à la Révolution et de la mise à disposition de la paroisse Saint-Sauveur de la totalité de l'édifice, le maire de Fécamp écrivit au préfet le 1er Floréal an XI pour réclamer le buffet d'orgues abbatial devenu inutile au profit de l'église de la Sainte-Trinité de Fécamp deve-

<sup>(5)</sup> Norbert DUFOURCQ, Le livre de l'Orgue Français -1589-1789- tome 1 «Les sources», Ed. Picard, Paris 1971, p.136.

<sup>(6)</sup> Le tremblant des orgues est un dispositif technique qui permet de donner au vent une sorte de balancement et de vibration qui se transmet au son des tuyaux.

<sup>(7)</sup> Bulletin paroissial de Montivilliers, opus cité p.13.

<sup>(8)</sup> Orgues et organistes de l'église Saint-Sauveur de Montivilliers depuis le XV° siècle, Bulletin paroissial de Montivilliers, n°16-avril 1909, p.9.

nue elle aussi paroissiale. Ce n'est que le 26 Brumaire an XII que le préfet répondit favorablement à cette demande (Document 1). Après quelques tractations supplémentaires (Documents 2 et 3), le démontage de l'orgue fut effectué en 9 jours par les Sieurs Maréchal et Dubosc, aidés pendant 6 jours de M. Orange, horloger à Fécamp, organiste et facteur d'orgues à ses heures. «Tous trois furent rémunérés de leur travail par la somme de 35 livres 10 sols. Ils logeaient et prenaient leur repas chez Henry à Montivilliers, et payèrent pour cela 113 livres 5 sols pour la totalité de leur séjour. Trois voitures furent nécessaires pour transporter en deux voyages l'instrument à Fécamp, et deux notes furent payées de ce fait, l'une de 64 livres 4 sols, et l'autre de 33 livres 17 sols. Tout était compris dans ce prix, nourriture des 12 chevaux et des 4 charretiers, les péages aux barrières de Montivilliers, de Goderville et du Ramponneau et les 6 sols d'eau-de-vie aux charretiers à chaque barrière» (9).

L'inscription suivante fut trouvée lors du démontage de l'orgue (10) :

Cet orgue a été édifié sous le gouvernement de Madame Madeleine-Léonore Gigault de Bellefont, dame et abbesse de cette abbaye de Montivilliers, pour la décence de l'office divin et le soulagement de la communauté après en avoir obtenu la permission de M. de Seaulx Tavannes, archevêque de Rouen, qui a fort approuvé ce projet. Ledit orgue a été construit par Jean-Baptiste-Nicolas et Louis-Charles Le Febvre frères, demeurant à Rouen et mis en état de toucher le 29 septembre 1746. A la plus grande gloire de Dieu.

La seule composition de cet orgue qui nous est restée est celle établie avant le démontage en 1803 lors de son inventaire (Document 4). Nous n'avons malheureusement que la transcription de la composition livrée par F. GUILLERMIN dans son livre (11). Il précise qu'il n'est fait mention que de 28 jeux alors que la composition primitive en comportait 30. S'agit-il de l'oubli dans l'inventaire d'un 4° clavier d'écho courant dans les orgues de l'époque? Nous avons rectifié l'erreur de F. GUILLERMIN qui intègre le cornet et la trompette de récit dans la composition du clavier de grand orgue alors que ces deux jeux constituent à eux seuls un 3° clavier appelé clavier de récit.

La composition de cet orgue reflète bien la composition habituelle d'un instrument de cette importance à l'époque de sa construction. Plus inhabituelle est la présence du jeu de voix humaine au positif plutôt qu'au grand orgue (12).

<sup>(9)</sup> F. GUILLERMIN, opus cité p.13.

<sup>(10)</sup> F. GUILLERMIN, opus cité p.14.

<sup>(11)</sup> F. GUILLERMIN, opus cité p.15.

<sup>(12)</sup> J.-B.-N. Lefebvre plaçait souvent la voix humaine au positif: en 1747, installée à Saint-François du Havre (O.N. n°15 p.48); en 1751, à Saint-Nicaise de Rouen, transférée du grand orgue au positif «où elle doit être» (M. DEGRUTERE, L'orgue à Rouen aux XVIII° et XVIII° siècles, thèse de doctorat, Paris, Sorbonne, 1986, tome 1, pp. 420-422).



Le buffet de l'ancien orgue Lefebvre (1746) de l'abbatiale de Montivilliers installé en 1803 dans l'abbatiale de Fécamp (seule la partie centrale est d'origine)

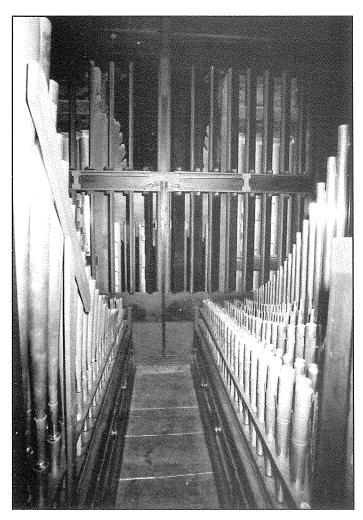


Abbatiale de Montivilliers : buffet de l'ancien orgue Lefebvre (1785) réutilisé par Debierre en 1892. (vue prise en contre-plongée à partir de la console)



Le Grand Orgue

#### ABBATIALE DE MONTIVILLIERS : L'ORGUE "DEBIERRE" DE TRIBUNE



Le récit : au fond, les volets de la boîte expressive



Le grand-chœur : au fond , les volets de la boîte expressive. Au premier plan, la batterie d'anches.

#### **COMPOSITION**

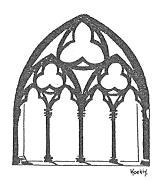
L'inventaire fait lors du démontage de l'instrument ne fait mention que de 28 jeux (non construction, disparition ou oubli d'un clavier d'écho?).

Grand orgue (50 notes)	Positif (50 notes)
Montre 8 Flûte 8 (dessus)	Flûte 8 (dessus) Bourdon 8
Bourdon 8	Prestant 4
Prestant 4	Doublette 2
Doublette 2	Nazard 2 2/3
Nazard 2 2/3	Tierce 1 3/5
Tierce 1 3/5	Larigot 1 1/3
Fourniture 2 rgs	Fourniture 4 rgs
Cymbale 3 rgs	Cromorne 8
Trompette 8	Voix humaine 8
Clairon 4	

Cornet	Bourdon 8
Trompette 8	Flûte 4
	Trompette 8
Echo?	Clairon 4

Pédale (24 notes)

Récit (27 notes)



Dans l'abbatiale de la Sainte-Trinité de Fécamp, nous pouvons encore admirer le buffet provenant de l'orgue des moniales de Montivilliers. Seule la partie centrale est d'origine (tourelle centrale encadrée de chaque côté par une plate-face et une tourelle latérale plus petite). Le buffet fut agrandi au cours du XIX° siècle et abrite maintenant une superbe partie instrumentale construite par le facteur Cavaillé-Coll en 1883. Du buffet de positif d'origine, il ne reste que la partie antérieure (tourelle centrale encadrée de chaque côté par une plate-face et une tourelle latérale plus haute, tous les tuyaux étant muets).

## HISTOIRE DE L'ORGUE LEFEBVRE DE L'EGLISE PAROISSIALE SAINT-SAUVEUR

Nous allons maintenant reprendre où nous l'avions laissée l'histoire de l'orgue de l'église paroissiale de Montivilliers. Nous nous souvenons que Jean-Baptiste-Nicolas Lefebvre a réparé l'instrument en 1741. Mais son état devenait de plus en plus précaire et l'on ne pouvait convenablement ni décemment réparer le buffet et les tuyaux, tant à cause de la vétusté que du mauvais état desdits tuyaux et buffet (13). Il est certain que le voisinage du nouvel orgue splendide des moniales devait encore accentuer l'état de vétusté de l'instrument paroissial vieux d'un peu plus de 2 siècles malgré les réparations effectuées à diverses époques.

Le 29 mai 1780, J.-B.-N. Lefebvre pro-

<sup>(13)</sup> Bulletin paroissial de Montivilliers, n°16-avril 1909, p.9-10.

pose le marché pour établir un orgue de 39 jeux sur 4 claviers et pédalier (Document 5).

#### **COMPOSITION**

Positif	Grand orgue
(52 notes)	(52 notes)
Bourdon 8	Bourdon 16
Dessus de flûte 8	Montre 8
Prestant 4	Bourdon 8
Quarte 2	Dessus flûte 8
Doublette	Dessus flûte 4
Nazard	Doublette
Tierce	Nazard
Larigot	Quarte
Fourniture 3 rgs	Grosse tierce
Cymbale 3 rgs	Tierce
Cromorne	Dessus cornet 5rgs
Voix humaine	Fourniture 4 rgs
Hautbois (dessus)	Cymbale 5 rgs
	1ère trompette 8
Récit (29 notes)	2ème trompette 8
Accept (M) Hotels)	Clairon 4
Trompette 8	
Cornet 5rgs	Pédale (24 notes)
Echo (29 notes)	Flûte 8
	Flûte 4
Cornet 5rgs	Trompette 8
Petite voix humaine	Clairon 4

Cet orgue comporte 9 jeux de plus que celui des moniales, probablement eu égard à la décence et à l'étendue de l'église (13). Les claviers manuels ont aussi 2 touches supplémentaires.

L'assise harmonique de l'orgue est établie ici sur le bourdon de 16 pieds du grand orgue; toujours à ce clavier, founiture et cymbale ont deux rangées de plus, une deuxième trompette 8 vient renforcer le «grand jeu»; une grosse tierce 3 1/5 vient enrichir la palette sonore.

Au positif, le plein jeu se décompose en fourniture et cymbale de 3 rangées chacune. une quarte 2 vient enrichir le cornet décomposé. Ce clavier comporte aussi une voix humaine mais également un dessus de hautbois. Ce jeu est tout à fait nouveau, amené à Rouen par le célèbre facteur d'orgues parisien François-Henri Clicquot qui l'installe à Saint-Etienne-des-Tonneliers en 1771. J.-B.-N. Lefebvre le propose l'année suivante à Saint-Jean de Rouen également pour le positif. Ce jeu jouit bientôt d'une grande faveur toujours fort recherché a cause de son harmonie (14). Le récit est semblable à celui de l'orgue des religieuses. Quant à l'écho (nous n'avons pas la composition de celui des religieuses) il comporte de façon classique un cornet et une petite voix humaine; «petite» veut sans doute dire qu'elle s'apparente plutôt à un jeu de régale. Récit et écho commencent à l'ut du milieu du clavier. La pédale est la même dans les deux orgues.

J.-B.-N. Lefebvre se propose de reprendre l'ancien instrument si la paroisse ne par-

<sup>(14)</sup> M. DEGRUTERE, opus cité, p.425.

vient pas à le vendre elle-même. Il émet même la possibilité d'en récupérer certains jeux pour les intégrer dans le nouvel instrument : le bourdon, la flute, le nazard, la quarte, la tierce, le gros cornet, le cornet d'écho, la fourniture, la cimballe, le cromorne et la petitte voix humaine d'écho. C'était là pratique courante à l'époque comme de nos jours.

Les travaux à Montivilliers commencèrent en décembre 1783 date de l'arrivée de Dubois, commis de J.-B.N. Lefebvre, qui terminera d'ailleurs les travaux pour le compte de son patron décédé le 26 mars 1784. Il est intéressant de suivre une bonne partie de la vie du chantier dans la correspondance qui nous est restée entre Dubois et Lefebvre (Document 6): l'installation à Montivilliers; l'achat de bois au Havre; la défense des intérêts du patron à Gisors, Honfleur et Caudebec-en-Caux; la pose du buffet de grand orgue pour Pâques 1784 mais le travail ralenti des sculpteurs Besche, père et fils, à cause de la rudesse de l'hiver; le début de l'accord de l'orgue et l'organiste Melle Mallet qui commence à jouer dessus en janvier 1785; l'admiration de tous pour la décoration et celle de Melle Mallet pour l'harmonie quoy quelle ne soit pas finis et que tous les jeux ny sont pas encor, le silence du curé, et enfin la réception de l'orgue par Frérot, organiste de Notre-Dame du Havre, le 19 mars 1785...

Nous invitons le lecteur à se reporter à ce document, assez unique en son genre. L'orthographe y est très approximative mais traduit un goût de terroir très prononcé. C'est une véritable tranche de la vie d'un facteur d'or-

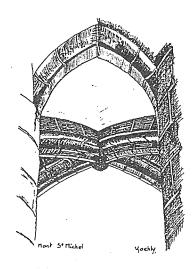
gues au XVIII° siècle qui nous est offerte; notre expérience recueillie sur plusieurs chantiers de construction ou restauration d'orgues nous confirme que de nombreux problèmes et préoccupations sont restés les mêmes, avec aussi cette émotion donnée par les choses qui prennent tout de même forme, et ces moments d'extase sonore dès que l'organiste joue quelques accords sur le premier jeu accordé de l'orgue. Bienheureuse Melle Mallet sur son «Lefebvre» avec aussi probablement les échos qui lui parvenaient, certes un peu assourdis par le mur de séparation, de l'autre «Lefebvre» des moniales. Quelle ambiance sonore! Quelle émulation sans aucun doute dans la qualité musicale des intervenants tant à l'abbaye qu'à la paroisse!

Imaginons encore l'instrument des religieuses devenu muet après leur départ lors de la Révolution et à la même époque, dans l'église paroissiale reconvertie en temple de la déesse Raison, Mme Bise, ex Melle Mallet, puis sa mère, la Veuve Mallet, jouant quelque vibrante marseillaise ou hymne révolutionnaire sur le «Lefebvre» encore flambant neuf, garantissant ainsi sa conservation.

En 1802, le culte est rétabli; la Veuve Mallet reprend son service pour quelques mois et c'est Melle Désirée Bise (sans doute sa petite fille) qui lui succède jusqu'en 1842. C'est après son départ que l'orgue connaît sa première restauration importante depuis la Révolution, effectuée par la maison Girard de Paris (coût : environ 4000 F) (15).

Pendant les 40 années qui suivirent, la

<sup>(15)</sup> Bulletin paroissial de Montivilliers, n°16-avril 1909, p.11.



principale réparation fut le remplacement de la soufflerie (coût : 1600 F). L'instrument fut plus ou moins régulièrement entretenu, connaissant aussi les méfaits des rats.

Puis on songea à remanier et augmenter l'instrument usé. Le projet fut étudié en 1882, réalisé en 1883 par le facteur nantais Louis Debierre (coût: environ 14000 F). L'orgue fut réceptionné le 15 avril 1884 (15) et inauguré le lendemain par Auguste Bazille, organiste renommé de Sainte-Elisabeth de Paris . Nous ne savons rien de précis sur cet orgue sinon qu'il a 32 jeux (cf document 10), que le bel instrument, à peu près renouvelé, possède des qualités d'ampleur et de sonorité qui satisfont les connaisseurs (Document 7). Sans doute le travail de Debierre, a-t-il consisté en une profonde restauration de l'instrument (transmissions et tuyauterie), avec une augmentation du nombre de jeux sous forme de «mise au goût du jour» comme souvent à l'époque (adjonction par exemple d'un clavier de récit expressif).

Le 11 novembre 1888, à 20 h 30, un incendie s'est déclaré dans une maison atte-

nante à l'église et située sur la place de la ville du côté ouest (renversement d'une lampe à pétrole ou mauvais état d'une cheminée ?) (Document 8). Selon le rapport le rapport de l'architecte en chef du département, M. Lefort, ... «La charmante tribune du XV° siècle est intacte... Le jeu des orgues est détruit... Le buffet d'orgue a été atteint moins gravement...» (16).

Heureusement, l'église était bien assurée par la compagnie «L'Ancienne Mutuelle», et, courageusement le curé de la paroisse, aidé de la ville et du département, entreprit la restauration de l'église et de l'orgue. Les experts évaluèrent la valeur de l'orgue avec son buffet avant l'incendie à 51000 F et les dommages causés par l'incendie à 30750 F pour l'instrument et à 2750 F pour le buffet. Le buffet étant sauvé, un autre instrument fut commandé à Louis Debierre sur un devis de 36000 F (15). Il fut question un moment de modifier le buffet afin de dégager la grande baie à l'ouest mais le projet fut écarté car à quelques personnes près tout le monde est d'avis que ce buffet est magnifique dans son ensemble. On se contenta donc d'abaisser la tribune de l'orgue d'environ 70 cm, ce qui permit de la remettre en même temps en état car elle avait été détériorée par l'incendie; un petit escalier d'accès dut donc aussi être aménagé entre le clocher et la tribune pour y accéder. Un certain Médéric Deschamps se plaignit en août 1890 de la lenteur de la livraison du nouvel orgue par Debierre: Mon impression est que ce Monsieur se moque de nous maintenant qu'il a l'argent (Document 9), relayé ensuite par le

<sup>(16)</sup> Arch. Départ. V 7-97.

conseil municipal le 18 novembre 1891 (Document 10).

Enfin l'intrument fut béni par l'Archevêque de Rouen et inauguré en grande pompe par le Maître Alexandre Guilmant, organiste de la Sainte-Trinité de Paris, le mercredi 27 juillet 1892. C'est un magnifique instrument de 36 jeux, 3 claviers manuels de 56 notes et un pédalier de 30 notes. Il est doté d'un système de combinaisons et bénéficie des dernières innovations exploitées par le facteur Debierre : transmission électrique pour les notes et pneumatique pour les jeux, tuyaux polyphones, expression appliquée à deux claviers (récit et grand choeur). Il est harmonisé dans le style romantique de l'époque. Les tailles des tuyaux sont grosses (Document 11).

En 1987, l'orgue est classé pour avoir gardé sans modification les spécificités de sa construction d'origine. C'est un témoin important de l'évolution de la facture d'orgue à l'époque et de la qualité de celle mise en oeuvre par le facteur nantais Louis Debierre.

Après un siècle de fonctionnement sans réparation importante, l'orgue est restauré de 1989 à 1991 en respectant son état d'origine par le facteur Claude Thibaud de Sainte Luce sur Loire.

En septembre 1992, de grandes manifestations musicales (concerts et concours d'orgue), l'enregistrement d'un disque, l'édition d'une carte postale, une exposition, une conférence et ce numéro de «L'orgue Normand» marquent le centenaire de l'orgue de Louis Debierre. (Voir la rubrique Informations Régionales)

#### **COMPOSITION**

I Grand orgue (56 notes)	II Grand choeur expressif (56 notes)
Violoncelle 16	Flûte harmonique 8
Bourdon 16	Violoncelle 8
Montre 8	Flûte large 4
Flûte 8	Doublette 2
Salicional 8	Cornet II/V
Bourdon 8	Basson 16
Prestant 4	Trompette 8
Plein jeu III/VI	Clairon 4
III Récit expressif	Pédale
(56 notes)	(30 notes)
Quintaton 16	Controbosco 16

Quintaton 16
Flûte traversière 8
Cor de nuit 8
Flûte octaviante 4
Flageolet 2
Piccolo 1
Gambe 8
Voix céleste 8
Nazard 3
Tierce
Voix humaine 8
Basson-hautbois 8
Trompette 8

Clairon 4

Contrebasse 16
Soubasse 16
Quinte 12
Basse 8
Bombarde 16
Trompette 8

III/Péd, II/Péd, I/Péd, Péd/Péd en 4'. II/I en 8' et 4', III/I en 8' et 16'. III/II - Orage -Trémolo.

Appels (appellent tous les jeux de l'orgue d'une même série) : fonds de 8', 16' et 4', mutations, anches, tutti.

#### LOUIS DEBIERRE: UN GENIAL INVENTEUR

Debierre (L.-F.) facteur d'orgues à Nantes, fonda sa maison en 1862. On lui doit beaucoup d'innovations utiles et de travaux remarquables. Une des spécialités de cette maison est l'application des tuyaux polyphones et si M. Debierre n'en est pas l'inventeur il a du moins contribué pour une grande part à en rendre l'usage pratique pour les orgues. En faisant donner trois sons à un seul tuyau, il est arrivé à supprimer les deux tiers des tuyaux de basse sans diminuer l'effet et les ressources de l'instrument.

Depuis une vingtaine d'années, la maison Debierre a exploité dans la construction de certains orgues, le système pneumatique tubulaire, et toujours avec un égal succès. Elle a appliqué différents systèmes de tubulaires «par pression et dépression, avec soupapes ou membranes». Le premier orgue électrique construit par la maison Debierre est de 1888. Il a été construit pour le grand théâtre de Nantes où les difficultés d'emplacement exigeaient l'emploi de ce procédé. Depuis lors, beaucoup d'orgues électriques sont sortis des ateliers de M. Debierre. Il a adopté les système de Peschard et Barker, modifié et simplifié. «Tout le système est amovible et chaque moteur armé de son électro peut être retiré de la laye aussi facilement qu'on retire un livre des rayons d'une bibliothèque; le mécanisme est d'une exécution merveilleuse qui n'a de comparable que la perfection de son fonctionnement aussi prompt que s'il s'agissait d'un tirage direct».

Jusqu'à ce jour M. Debierre a construit, tant en France qu'à l'étranger plus de trois cents orgues dont les principaux sont ceux : du grand théâtre de Nantes, de l'abbaye de Verneuil-sur-Avre, de Notre-Dame de Bon-Port, de Montivilliers près du Havre, de Saint-Lambert de Vaugirard, et surtout le grand orgue électrique de Saint-Clément de Nantes, le plus curieux par la disposition que l'architecture de cette église avait obligé de lui donner. Il est en effet placé derrière l'autel, dans l'espace restreint des deux arcatures latérales du sanctuaire. Servant à la fois de grand orgue et d'orgue d'accompagnement, il est muni de deux consoles de claviers permettant à deux organistes de le jouer alternativement comme deux orgues séparés. M. Debierre continue ses travaux avec la même activité et le même succès, et les éloges ne lui ont pas manqué; nous sommes heureux d'y joindre les nôtres.

(Article «Debierre» dans la «Bibliographie des facteurs d'orgues» annexée au «Nouveau manuel complet du facteur d'orgues» par Joseph Guédon, édité à Paris en 1903)

#### LES PARTICULARITES DE L'ORGUE DEBIERRE

Elles résultent de la mise en oeuvre de plusieurs innovations dues à ce facteur ou améliorées par lui :

- emploi de l'électricité pour les transmissions des notes et tirages électro-pneumatique des soupapes
- s tirage pneumatique des registres
- utilisation de tuyaux polyphones dans les basses

#### LES TUYAUX POLYPHONES

Louis Debierre contribua beaucoup à mettre au point les tuyaux polyphones et les utilisa en particulier dans des orgues coffres portatifs appelés justement «polyphones».

Sa recherche est la suivante : comment faire parler 2 ou 3 notes sur un seul tuyau sans passer par des mécanismes compliqués et guère réalisables sur des tuyaux d'orgues? Alors, il met au point le système ci-après : une partie du vent, faisant parler le tuyau, actionne un soufflet qui ouvre le tuyau à la longueur d'onde correspondant à la note. Le tuyau polyphone, posé sur une pièce gravée fixée sur la chape, possède 2 ou 3 entrées d'air correspondant à la quantité de notes voulues, soit do-do# ou bien do-do#-ré, suivant le jeu. Ces arrivées d'air débouchent en

partie dans le pied du tuyau pour le faire parler. L'autre partie du vent est acheminée, par un canal creusé dans un côté du tuyau, à un soufflet situé à la longueur d'onde voulue qui se gonfle et soulève une soupape.

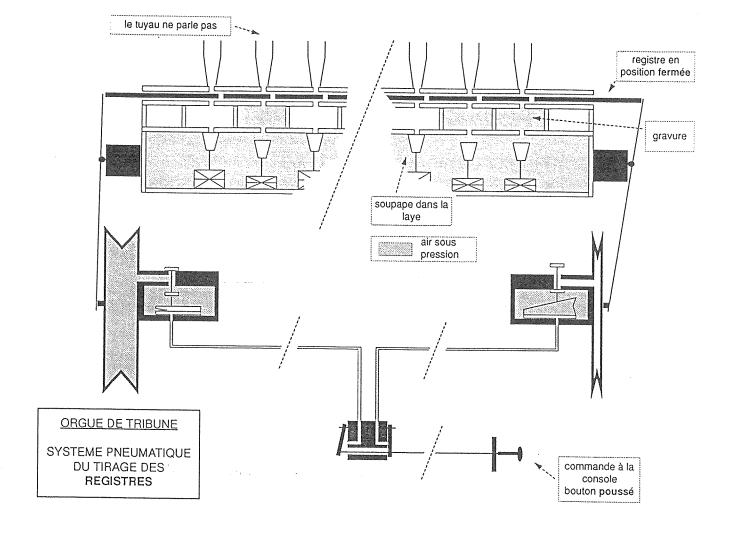
#### LE TIRAGE DES NOTES ET DES REGISTRES

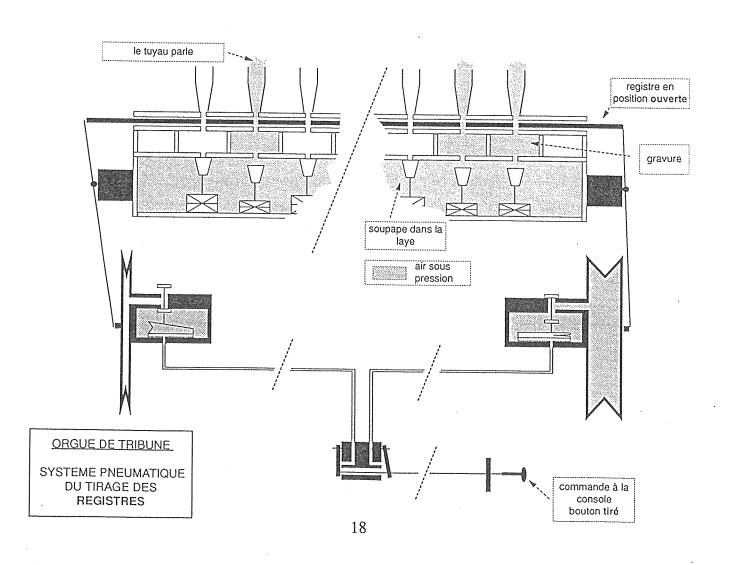
Le tirage électro-pneumatique des soupapes de notes et le tirage pneumatique des registres sont expliqués à l'aide de schémas dans les pages suivantes (schémas et explications de Vincent Bénard. L'utilisation de ces techniques nouvelles permet la création de combinaisons.

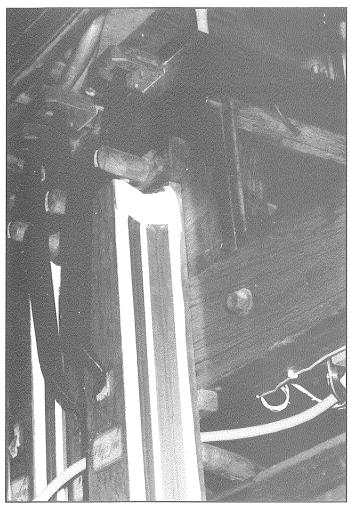
#### LES COMBINAISONS

Les combinaisons servent à introduire le vent dans le système pneumatique du tirage des jeux des claviers correspondants; après avoir repoussé la commande, il est donc possible de changer la registration à la console sans que le son soit modifié; en remettant la pression, la nouvelle registration prendra effet. (L'utilisation des combinaisons n'est pas aisée, son usage est assez limité).

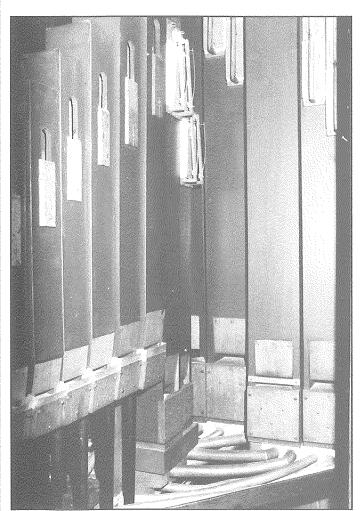
Les appels de jeux ajoutent les sonorités appelées à la registration déjà présente et ne suppriment pas les jeux indésirés.





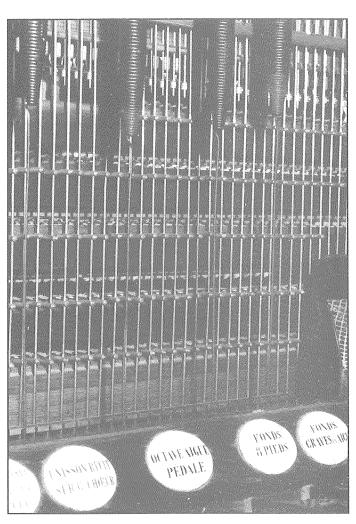


Le système pneumatique de tirage des jeux. (voir schémas ci-contre)

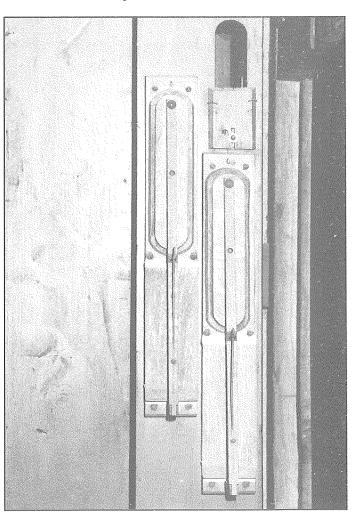


Tuyaux polyphones de la pédale (base).

Photo: D. HERVÉ - Service Culturel Municipal de Montivilliers



Le système électrique des accouplements à la console.



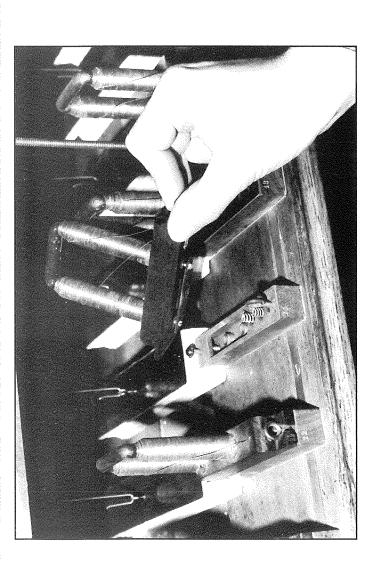
Sommet d'un tuyau-polyphone

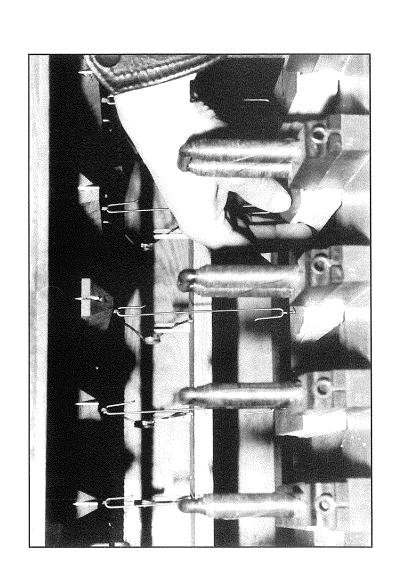
## LE TIRAGE ELECTRO-PNEUMATIQUE DES SOUPAPES DES NOTES.

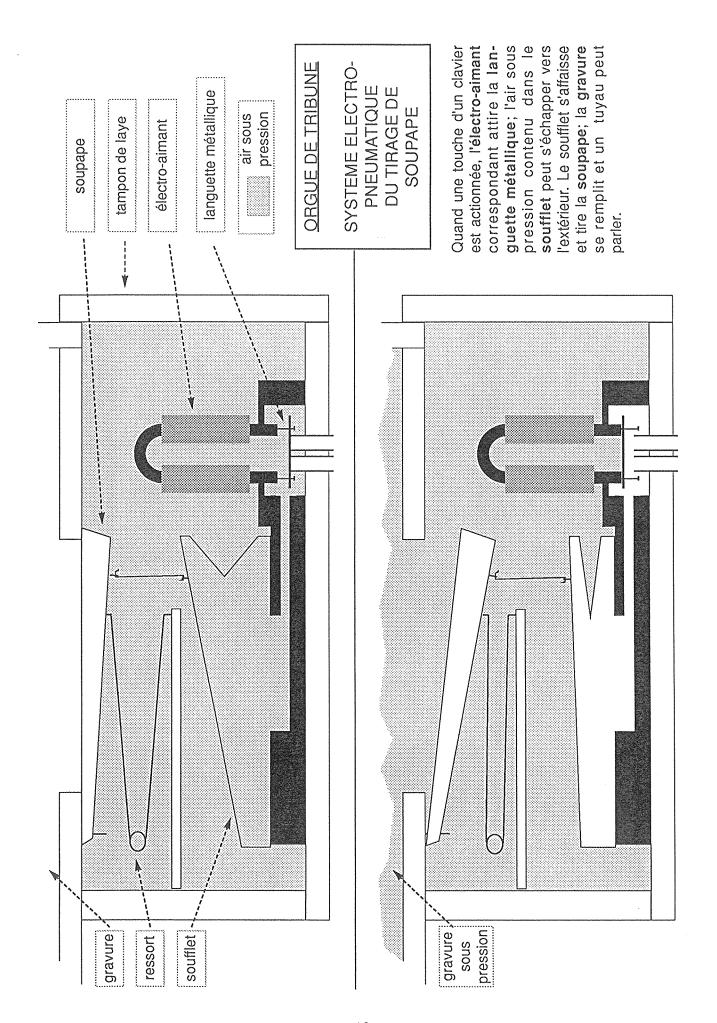
(voir schémas ci-contre)

"L'électro peut être retiré de la laye aussi facilement qu'on retire un livre des rayons d'une bibliothèque".

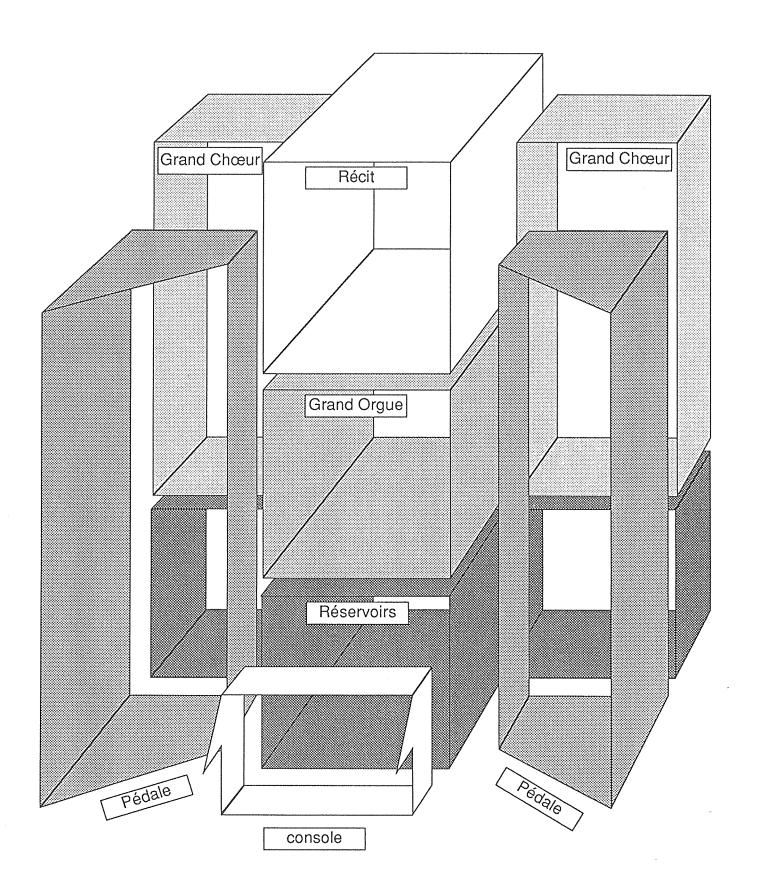
Soupape en position ouverte







#### ORGUE DE TRIBUNE





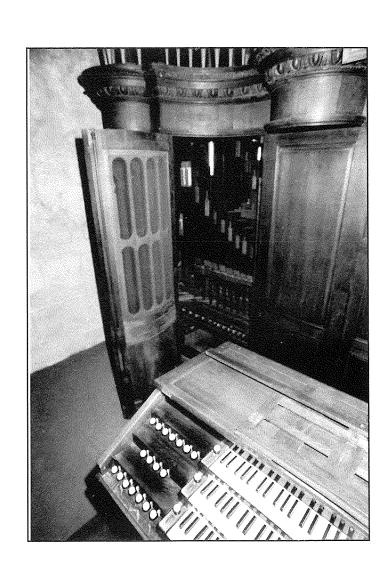


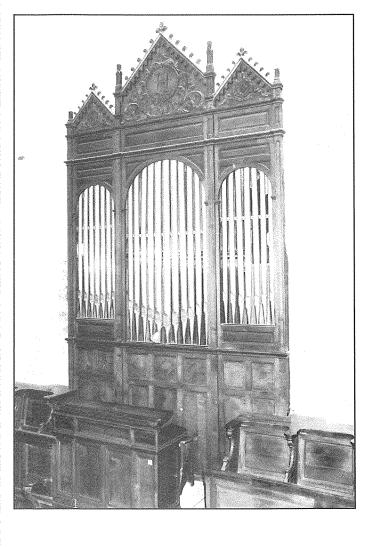
L'orgue de Tribune (voir plan ci-contre)

On aperçoit, au sommet, entre les deux tourelles centrales, les volets de la boîte expressive du récit.

L'orgue de Tribune.

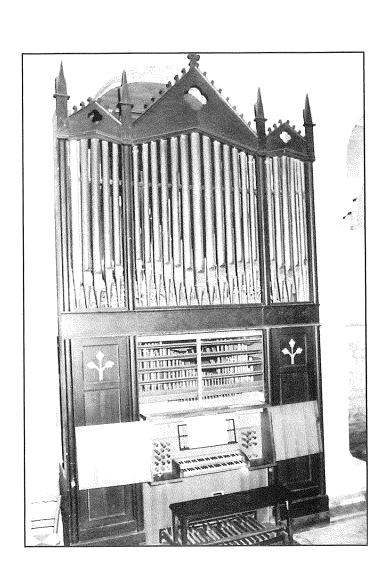
Au premier plan : la console. Dans le soubassement du buffet : tuyaux en bois sur le sommier de pédale.





Abbatiale de Montivilliers L'orgue de chœur.

Abbatiale de Montivilliers L'orgue de nef.



## LES AUTRES ORGUES DE L'ABBATIALE DE MONTIVILLIERS

#### L'ORGUE DE CHOEUR

L'orgue de choeur a été installé à la fin de l'année 1891. il était la propriété du Curé-Doyen de l'époque, l'abbé Loisel. Il provenait d'une église de Paris. Sa construction, par le célèbre facteur d'orgues Cavaillé-Coll, doit remonter à la moitié de XIX° siècle, comme le prouvent plusieurs détails de construction, en particulier les tuyaux de bourdons dont les calottes à cheminée sont dites «repoussées» (nous trouvons des tuyaux semblables dans l'orgue du Temple de Bolbec qui est daté de 1852).

(Document 12)

#### COMPOSITION

#### 1 seul clavier expressif:

Bourdon 16

Bourdon 8

Montre 8

Prestant 4

Doublette 2

Gambe 8

Trompette 8

Hautbois 8

Pédalier de 20 notes : en tirasse permanente

Appel et retrait anches.

#### L'ORGUE DE NEF

L'orgue de nef a été installé en 1989. Il provient de l'église Sainte-Marie du Havre.

Le 2 mars 1947, Marcel Dupré inaugura, à Sainte-Marie, un ancien orgue de salon, construit par Convers-Cavaillé-Coll, racheté au marquis de Froissart et remonté et augmenté par les facteurs Isambart et Lortholary (harmonisation par Jean Perroux). Le système de commande était électropneumatique. Il comportait 43 jeux répartis sur 3 claviers de 56 notes (grand-orgue, positif expressif et récit expressif) et un pédalier de 30 notes. Il ne comportait cependant que 1866 tuyaux, de nombreux jeux étant obtenus par dédoublement ou emprunt. En 1875, l'orgue donne des signes de fatigue et c'est le facteur Godefroy qui est chargé de refaire presque totalement l'orgue, gardant le buffet et une bonne partie de la tuyauterie qu'il transforme et complète pour réaliser un instrument à l'esthétique néo-baroque allemande de 25 jeux répartis sur deux claviers manuels de 56 notes (grandorgue et positif pectoral) et un pédalier de 30 notes. La transmission est mécanique. Cet orgue est inauguré par Louis Thiry en mars 1976. Il donne entière satisfaction et c'est seulement lors du transfert de l'ancien orgue de Saint-Léon à Sainte Marie que l'on décide de s'en séparer. Il a été vendu à la Ville et à la Paroisse de Montiviliers. Il fut inauguré dans l'Abbatiale de Montivilliers, à nouveau par Louis Thiry, le 12 novembre 1989. (Document 13)

#### COMPOSITION

I. Grand orgue	II Positif expressif
(56 notes)	(56 notes)
Quintaton 16	Bourdon 8
Montre 8	Principal 4
Bourdon 8	Flûte 4'
Prestant 4	Doublette 2
Flûte 4	Nazard 2 2/3
Doublette 2	Tierce 1 3/5
Sesquialtera II	Plein jeu III
Mixture IV	Cromorne 8
Trompette 8	Voix Humaine 8

#### Pédale (30 notes)

Soubasse 16
Basson 16
Principal 8
Trompette 8
Bourdon 8
Basson 4
Octave 4

#### I/Péd, II/Péd, II/I.

Transmission des notes et des jeux mécanique.



## ORGANISTES DE L'EGLISE SAINT-SAUVEUR DE MONTIVILLIERS

Le rédacteur de l'article «Orgues et organistes de l'église Saint-Sauveur de Montivilliers depuis le XV° siècle» (Bulletin paroissial de Montivilliers n° 15-janvier 1909 et n° 16-avril 1909) s'attache à donner les noms des organistes tout au long de l'histoire des orgues. Nous avons préféré les regrouper dans le tableau suivant en ajoutant les noms des derniers en date. Ce qui est remarquable c'est la stabilité des organistes, surtout aux trois claviers du Debierre.

(les dates indiquées sont celles correspondant à des documents d'archives)

1584	Jean tournois, curé d'Ecuquetot
1588	Jean Lefebvre
1594-1602	Pierre Bouilline, prêtre
1602	Jean Viger, prêtre
1609	P. de la Fontainne
1610-11	Guillaume Maugendre, prêtre
1636	Jehan Bouilline, prêtre
1636-54	Nicollas Apprix, prêtre
1655-62	Louis Roussel
1662-90	Pierre Mallet
1690	Jean de Malhortie
1725(+)	Louis-Augustin de Malhortie
1731	Henry Chicaneau
1731-69	Jean-Baptiste Josse
1769-72	Victorine Le Roy
1772	Mallet (Père)
1785	Mallet (Fille)
1786	Mallet (Mère)
1788-91	Mme Bise (=Mallet fille)
1791-1802	Veuve Mallet
1802-42	Désirée Bise (fille de Mme Bise)
1843	Balzac

1848	Sorel
1861	L'huillier
1864-81	Fatras
1884-1916	Arthur Dubois (ancien élève de
	l'Ecole Nationale des Jeunes Aveu-
	gles)
1916-85	Robert Floch (ancien élève d'Ar-
	thur Dubois)
1982	Vincent Bénard (ancien élève de
	Louis Thiry)

Dans la partie «Documents» (Document n° 14), nous donnons un *Règlement pour l'organiste de Saint-Sauveur de Montivilliers*. Ce document, daté de 1612, montre quel pouvait être alors généralement le rôle de l'organiste au cours des offices religieux (17).

#### **CONCLUSION**

Comme on le voit, l'orgue a toujours eu un grand rôle que ce soit à l'abbaye ou à l'église paroissiale de Montivilliers. Des instruments prestigieux se sont succédés. Nous fêtons cette année le centenaire de l'orgue Debierre de tribune qui a traversé brillamment ce siècle. Trois instruments, riches de leur diversité sonore, ornent actuellement l'église paroissiale. Il faut les entretenir régulièrement, prévoir la restauration de l'orgue de

choeur et surtout les jouer tant pour les messes dominicales, que pour les mariages, les inhumations et, bien sûr, des auditions régulières. Heureusement, les organistes compétents ne manquent pas actuellement à Montivilliers. L'orgue est un instrument vivant pour une musique vivante et une liturgie vivante, c'est là une richesse qu'aucun enregistrement ou clavier électronique ne pourra jamais donner (18).

#### Philippe LECOQ

<sup>(17)</sup> Ce document fut transmis à la Commission Départementale des Antiquités le 16 février 1900 par M. De Beaurepaire, historien; il l'a attribué à Jacques Gallemant, docteur en théologie, premier supérieur des Carmélites de France, qui exerça pendant quelque temps les fonctions de grand vicaire de l'archevêque de Rouen et introduisit la réforme dans l'abbaye de Montivilliers (Bulletin paroissial de Montivilliers, n°15-janvier 1909, p.12).

<sup>(18)</sup> L'expression «Souffles d'orgues» a été justement choisie comme titre de l'enregistrement effectué par l'organiste titulaire Vincent Bénard et comme terme générique des manifestations organisées à l'occasion du centenaire de l'orgue Debierre.

Nous remercions Mme Catherine Duprey qui nous a aimablement communiqué des archives déposées à la bibliothtèque municipale de Montivilliers.

#### DOCUMENT 1

Archives de Montivilliers déposées à la bibliothèque municipale.

Autorisation du préfet de Seine-Inférieure d'acquérir l'ancien orgue des moniales de l'abbaye de Montivilliers.

Le préfet du département de la Seine-Inférieure

Vu les deux mémoires présentés, le premier Floréal an XI & le saize de ce mois (?) par les administrateurs du temporel de l'église paroissiale de Fécamp, lesquels demandent à notre (?) autorité de placer dans cette église lorgue existant dans celle de la cidevant abbaye de Montivilliers

Vu aussi l'avis du sous-préfet du Havre et les observations du Directeur des Domaines nationaux

Considérant que l'église paroissiale de Montivilliers est pourvue d'orgues

que le le buffet existant dans l'église de la cidevant abbaye doit être conservé comme objet intéressant pour les progès des arts;

qu'il peut être convenablement placé dans léglise paroissiale de Fécamp qui est un des beaux édifices du département que la réputation de la ville de Fécamp est encore un motif de préférence

Autorise les Marguilliers de léglise paroissiale de Fécamp, a faire placer dans leur Eglise, le buffet dorgues existant dans la cidevant abbaye de Fécamp. (sic! lapsus calami pour Montivilliers, NDLR)

Il sera préalablement dressé en la présence du maire de Montivilliers, inventaire des jeux (?) qui composent ce buffet,le procès verbal restara déposé aux archives de la mairie pour y avoir recours au besoin

fait a Roüen a lhotel, le vingt six Brumaire an douze de la Repub. S™ Beugnot & pour le préfet signé le Sec™ général, Signé Dumetz (?)

Pour expedition, S<sup>né</sup> le Secretaire général Signé Dumetz

#### DOCUMENT 2

Délibération du Conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Trinité de Fécamp le 5 Frimaire an XII (cité par F. GUILLERMIN, opus cité pp. 10-11)

Ce jourd'hui 5 Frimaire, an 12 de la République, 5 h. après-midy issue des Vespres,

Nous soussignés Emmanuel Bucquet, Rob. Vittecoq, Le Borgne ainé, Lappert père et Troque, assemblés sous la présidence de M. le Curé, en la maison presbytérale en conséquence de la convention faite par billets,

«M. le Curé a aussi fait part et remis à l'assemblée l'arrêté du préfet du 26 Brumaire dernier, qui met à la disposition de la fabrique de l'église paroissiale de ce lieu, le buffet d'orgues qui est dans l'église de la cy-devant abbaye de Montivilliers et a observé qu'il était urgent de le faire apporter et de le placer dans ladite église.

L'assemblée reconnaissant l'urgence a nommé pour commissaires à l'effet d'aller à Montivilliers pour faire demonter et apporter led. orgue, MM. le Curé et Vittecoq, président et administrateur, lesquels pour se conformer à l'arrêté du préfet, dresseront inventaire avec M. le Maire dudit Montivilliers, de tous les ustensiles dudit buffet d'orgues; le signeront et en donneront décharge audit maire et le feront apporter de suite.

Ont signé avec les sus-nommés, de Valleville, curé de Fécamp».

nictet In Separatulate Dela Jeine Jag Vin hendung meins meins presenten de present dias du more parter admint tration Lig tist parroifiale & fewarps, Lenge the come autorifer deplaced downto Salive dorque forment (alle dilos ides or albaya de Montitulles Vii couli Lovin Da lour grifet du harry oboration I Struteur In Donneine wationings. Coulderant que higher panoifiale in thou totilies enpourous Dorques quelotufit epistant dans heylise I de (id evant abbane) Dott the Concerc Comme nuo Get latere four from her jugger Decreto; qu'il part et Conscuole ment place dan highes pranoiffiale. I trange qui est under D'ang Edificia deu Deprastimal gue ha Sopotation Ida Ville To feways of Sauce mi motif depreference. autorife dans le arquellier d'higlite panoiffiele de fromp, a fine placer down lew by list , Lestuffet Horgues. existant down celle dela Disant ablinge deficings The private limes Dreffe Chapreseine Dullaux De Houtivillen institution Dearpieur que Comprosent Cotaffet a. deprove publitentere Deprose sup archise dela mairie pour y as on Mewery and choi foit a Monin a thotal, delinge of Dominaire andoings red legulo. Signe Sugnor Span Represent Secre general June Burnett. Dow copiedition. Prescontain quant figue Downer Original du document 1

Délibération du Conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Trinité de Fécamp le 19 Frimaire an XII (cité par F. GUILLERMIN, opus cité pp. 11-12)

Ce jourd'huy, 19 Frimaire An XII, 5 heures après-midy, issue des Vespres, nous, Louis-Emmanuel Bucquet, Dominique Tougart, Charles le Borgne et Robert Vittecoq, administrateurs de l'église paroissiale de Fécamp, assemblés sous la présidence de M. le Curé,

MM. le Curé et Vittecoq ont rendu compte de leur mission à Montivilliers pour se faire délivrer le buffet d'orgues de la ci-devant abbaye aud. lieu. Ils ont dit n'avoir éprouvé aucune difficulté pour le dit buffet d'orgues mais qu'il n'en avait pas été de même du plancher sur lequel il était posé et qu'ils regardaient comme en faisant partie, qu'ayant éprouvé une opposition de la part du maire qui avait l'air de prendre les intérêts de la Fabrique de Montivilliers, ils ont recouru au receveur d'enregistrement, que par la médiation de celui-ci, on est demeuré d'accord qu'au moyen de 96 livres qui seraient payées au trésorier de la Fabrique de Montivilliers, on pourrait prendre ledit plancher, qu'ayant regardé cet arrangement convenable aux intérêts de la Fabrique de Fécamp, ils y ont acquiescé.

En conséquence, M. Vittecoq a souscrit son obligation de payer laditte somme de 96 livres dans un mois, ce à quoi l'administration a applaudy».

#### DOCUMENT 4

Archives de Montivilliers déposées à la bibliothèque municipale.

Inventaire de l'orgue de l'abbaye dressé en Frimaire an 12 (entre le 5 et le 19 frimaire si l'on se réfère aux documents 2 et 3). Cet inventaire paraît incomplet, il est aussi souvent raturé et les signatures n'apparaissent pas, s'agirait-il d'un brouillon?

Inventaire de lorgue existant dans leglise de lacydevant abbaye de Montivilliers fait en la conséquence de larrêtécy dessus (rature) par le citoyen Orange facteur dorgue a Fécamp en présence du citoyen Maire de Montivilliers et du citoyen Vittecoq administrateur de l'Eglise de Fecamp

Cette orgue de 8 pieds est composé de .... (sic) jeux auxquels il manque environ 20 flutes des plus fortes (rature) (\*) (du bourdon et de la trompette) et (en)viron 80 plus petits - (rature), de son buffet, du bois de chesne ou il y a (rature) quelque dommage, du plancher qui le suporte, de (rature) et du lambry dappui qui borde la tribune (rature), de tout quoy a été dressé le présent procès verbal ce .... (sic) Frimaire an 12.

(\*)? = tuyaux de basses?, NDLR

#### DOCUMENT 5

Archives du Mesnil-Bourdet (76, Sommery), citées par N. DUFOURCQ, Le livre de l'Orgue Français -1589-1789- Tome 1 «Les sources», Ed. Picard, Paris 1971, p.386-388.

Montivilliers. Saint-Sauveur. Marché pour l'orgue passé avec J.B.N. Lefevre

1780, 29 may Montivilliers. Ce jourd'huy vingt neuf may mil sept cent quatre vingt, en consequence... nous Louis Michel etc... demeurants audit Montivilliers anciens tresoriers de laditte eglise de Saint Sauveur d'une part, et Jean-Batptiste Nicolas Lefebvre facteur dorgues demt a Rouen parr. Saint Nicaise, sommes convenus de ce quy suit.

que ledit sieur Lefevre facteur s'oblige de faire et fournir pour le tems et pour le prix fixés par la ditte délibération... une nouvelle orgue dans la ditte eglize de Saint Sauveur a la place de celle quy existe aujourdhuy dans la ditte eglize suivant ledevis cy après.

Original du document 4

#### Premièrement

La ditte orgue sera composée de quatre claviers et de trente neuf jeux, quatorze au positif, dix sept au grand orgue, et quatre a la pedalle, deux au troisieme clavier, et deux au quatrieme clavier.

#### Le premier clavier

fera parler les quatorze jeux du positif quy seront prestant fait en bon etain fin d'Angletere quy sera poly et bruny pour etre placé dans la dévanture du buffet du positif conformement au plan quy en a été dressé représenté a la communauté de la fabrique, signé et paraphé de nous dits commisses du tresor; le dit plan a ete remis sur deux feuilles séparés lequel positif contiendra en outre bourdon de quatre pieds bouché résonnant en huit pieds dont les saize premiers tuyaux seront faits en bon bois de chene d'holande et le reste du jeu en etoffe.

Plus flute de trois octaves commençant a l'ut au dessous de la clef de fa, nazard, quarte, tierce, larigot, lesdits cinq jeux seronts faits comme a été dit en étoffe.

Item doublette, fourniture de trois rangés sur touche, cimballe de trois rangés sur touche, ces trois jeux auront le corps en etain et les pieds en plomb; cromorne, voix humaine, haut bois quy commencera au sol au dessous de la clef d'ut, ces trois jeux seront savoir les corps en etain et les pieds en plomb garnis de leurs noyaux, branches, languettes et rasettes et parleront chacun leur caractère d'harmonie.

#### Le deux<sup>me</sup> clavier

Fera parler dix sept jeux du grand orgue quy seront bourdon de huit pieds bouché, resonnant en saize pieds les vingt neuf premiers tuyaux seront fait en bon bois de chene d'holande et le reste du jeu sera fait en etoffe; montre de huit pieds qui sera faitte en bon etain fin d'Angleterre, brunie et polie pour etre placée dans la devanture du grand buffet.

Dans led. buffet sera placé bourdon de quatre pieds pareil a celuy du positif; flute de trois octaves et flute de deux octaves; la petite flute commencera a l'ut du millieu du clavier montante du costé de dessus, ces deux jeux seront faits en étoffe.

Double tierce, nazard, quarte, tierce, ces quatre deux seront faits en etoffe.

Prestant, doublette, fourniture, de quatre rangés sur touche, cimballe de cinq rangés aussy sur touche; ces quatre jeux seront faits, les corps en etain les pieds en plomb.

Deux trompettes de huit pieds, un clairon de quatre pieds les corps en étain et les pieds en plomb, et seront garnis de leur noyaux, bagues, hanches, languettes et rasettes pour les faire parler d'une bonne harmonie, et gros cornet de cinq tuyaux sur touche commençant a l'ut du costé du clavier montrera du costé de dessus et sera fait en étoffe.

#### Trois<sup>e</sup> clavier

fera parler le cornet de récit et la trompette de récit, led. cornet sera fait en étoffe de cinq tuyaux sur touche quy seront prestant, bourdon, nazard, carte, tierce, et commencera a l'ut du milieu du clavier comme le gros cornet. La trompette sera faitte comme des autres et commencera a l'ut comme le cornet.

#### Le quatrième clavier

fera parler le cornet d'echo, et la petite voix humaine et commencera à l'ut du milieu du clavier, comme les autres cornets.

#### La pedalle

sera composée de quatre jeux, savoir, bourdon de huit pieds ouverts, faits en bon bois de chêne d'holande; flute de quatre pieds en étoffe, trompette de huit pieds, clairon de quatre pieds, le tout de forte harmonie, les corps en etain et les pieds en plomb.

#### Claviers

Il sera fait quatre claviers en noeuf de chacun cinquante deux touches pour faire monter lorgue en et si mi; le tout sera fait en bon bois de chene d'holande bien sec, les touches seront couvertes d'os et les diezes en ebeine, elles seront bien douces et bien égalles, elles feront bien leur devoir.

Il sera fait en noeuf un clavier de pedalle en bois de chene de vingt quatre touches pour faire parler au pied les quatre jeux mentionnés cy dessus.

Il sera placé et fourny en noeuf deux grands sommiers positif de cinquantes deux gravures pour faire parler les

quatorze jeux dud. positif.

De plus il sera fait et fourny en noeuf deux grands sommiers pour le grand orgue de chacun vingt six gravures pour faire parler les dix sept jeux aud. grand orgue.

Plus il sera fait en noeuf quatre grands soufflets de bois de chene quy porteront chacun six pieds et demy de long sur trois pieds et demy de large, en suprimant les anciens.

On ne conservera de l'ancien orgue que le bourdon, la flute, le nazard, la quarte, la tierce, le gros cornet et cornet d'echo, la fourniture, la cimballe, le cromorne et la petitte voix humaine d'écho: et tous les autres jeux ennoncés au present devis seront refais en noeuf pour completter le nouvel orgue.

Il sera fait en noeuf deux buffets l'un pour le grand orgue et l'autre pour le positif, le buffet du grand orgue aura au moins dix huit pieds de large et plus s'il est possible, de sorte toujours deux pieds de passage a chaque bout, le positif aura huit pieds de large et les hauteurs proportionnés au dessin : les dits buffets seronts fait de bon bois de chene bien sec de la meilleure qualité et de bois bien propre et bien choisy, le grand orgue aura quatre pieds de profondeur sans son milieu et de dehors en dehors. Ce positif aura trois pieds et demy de profondeur aussi de dehors en dehors.

Les montants, les grands traverses pour faire les gros assemblages porteront deux pouces et demy d'épaisseur, les autres assemblages auront cinq quarts de pouces, et le panneau un demy pouce. Les ornements et sculptures seront faits suivant le plan et le tout conformement aux regles de l'art.

Il sera fait en noeuf un lambris d'apuy de tribune de toutte la largeur de la tribune, portera trois pieds de haut de dessus le plancher et sera fait en beau bois de chene.

Tous les ouvrages cy dessus seronts faits suivant le plan et le dessin aprouvé par Mrs le curé et trésoriers de laditte église ainsy qu'il resulte de leur deliberation du jour d'hier et suivant les regles de l'art: tout l'ancien orgue appartiendra audit s' entrepreneur en faisant reservir s'il avize que bien soit les jeux qui se trouvent désignés cy dessus, parce que touttes fois sy lesdits s' trésoriers trouvent a se defaire dud. ancien orgue dans l'intervalle de ce jour jusqu'au printemps de l'année mil sept cent quatre vingt deux, ils pouront en disposer en entier a leur profit et ledit s' entrepreneur seroit obligé de fournir dans le nouvel orgue les jeux quysont cy dessus designés et reservés pour y etre placés au cas que les dits sieurs trésoriers n'en disposent, de sorte que led. nouvel orgue soit entierrement complet aux termes du plan et du devis et pour indemnité seroit payé aud. s' entrepreneur une somme de mille livres en sus du prix porté au marché arresté par la délibération du jour d'hier; la ditte somme payables de la même maniere que les termes des payements de la vente de lancien orgue seroient arretés entre les acquéreurs de la fabrique.

Sera tout le dit ouvrage sujet a visitte dans l'année de sa perfection, et parceque s'il survenoit quelque chose a refaire a lorgue procedant seullement du fait aud. entrepreneur, il s'engage de le retablir et réparer le deffaut qui surviendroit sans rien exiger de plus au tresor.

Sera remis aud. s' Lefevre entrepreneur une coppie collationnée par M. le curé de la deliberation du jour d'hier fait double l'an et jours susdits.

Signé: Le fevre.

#### DOCUMENT 6

Archives du Mesnil-Bourdet (76, Sommery) citées par N. DUFOURCQ, opus cité pp. 568-575. Correspondance concernant l'orgue (1783-1791).

1783, 18 Décembre.

Monsieur,

Je l'houne de vous et crire pour vous douner des nouvelle de notre arivé a Monstivillier; je vous diray que nous avons étté assez bien reçu de de (sic) quel qu'un ille commenet a sennuyer par illy annavet qu'il voslet ranvoyer les bois et qu'il vouslait faire caser le marché; mais aujourduy ille commance a sapaiscer; il lia eu dimanche unne assemblé pour elle donner une place pour travailié; ille ont de sider de me maitre sous le portail; je demander qu'il le face enclore pour me maitre a la brie des mauves tens; ille lon dit qu'il ne les point obligé a sa par leur marcher, que je pouves m enclore sy je vouslet etre a la bri; je bien disputer; je ne rien peut obtenir que de mauves raison; ainsi je pris mons partir de me faire enclore ce quil contera pas mal d'argent; mais je puis faire autrement; nous navons encore rien fait depuis que nous some a rivé; sy nous a vons besoin de rien, nous le trouvons dans le pays; je ne puis pas trouver seulement unne mechante ettablie, je suis obligé d'aller au Havre acheter du bois pour mans faire; tout est unne charté terrible; je ne puis pas trouver

de pentions à moins de 50 l. par mois; je vas prandre mon partir de loüer unne chambre et la meuble; je fairay ma cuîsine moy meme.

Je vous prie de donner la clef de mons armoire à Madame Lefevre et que je la prie de voire a maranger unne douzene de serviett; elle an trouverat unne pièce de toille; elle mans couperat une douzenne dedans; sy elle juge à propos elle détruirat deux grands toublié de doubleurre pour en faire sy elle juge qu'il ny est point de perde; je prie M' Du Hamel d'aller chez Madame Lecoeur, marchande dans la grande rue, de la prier de luy raimaitre la pièce de toille qu el m'a fait planchir et de luy payer le du pour ce qu'il luy a couter pour faire blanchir, et je prie Madame Lefevre de mans coupé quatre paire de dras come seux que longt mait a nos lit; je voudrait bien avoir unne demy douzene de nape aussy je prie ses dame de maranger comme pour eux et de me lanvoier le plus tos qu'il le pourons; je loües une chambre, jatans après pour sortir de l'auberge; je trouver unne occasion à Monstivillier pour vous faire toucher votre argent de Gisore qui est Monsieur Bisbas, gendre de Me Juillien quil me promis de vous remaitre six cent livre lundy ou Mardy au plus tar et vous luy donneray unne laitre de change à prandre chez Me Bernard margillier de l'année pasé; jatans le pere Beche le plus tos quil pourat venir et vous mansvoiray les sergent que je oublier dans la boutique; hüot prie Me Duhamel de voir sont cordonnié pour ses souillié, car elle ne les a point encore reçu et de le poursuivre a touste rigeur; je suis Monsieur votre très humble et obeisant serviteur.

#### Dubois

Voillat la lettre de change que je vous envois sy vous la trouvé bien faite, vous la singneray et vous la couperey et la donnerez sy ont vous donne de l'argent.

A Monstivillar ce 18 Décembre 1783

Bien des respect a ces dame et a M' Duhamel; je conte de monter l'orgue après le Rois pour donner le tens à Mademisselle Mallet d'aller à Roüen pour finir sont tens.

1783, 22 Décembre A Monsieur Bénard

Monsieur, en votre qualité de trezorié de la fabrique de Saint Gervais et Protes de Gisore, ille vous plairat payer à Monsieur Bibas Marchand à Gisors la somme de six cent livre, à conte sur le marché que je fait a veque Messieux Curé et Margillié, pour faire l'orgue de la ditte paeroisse; à Rouen ce vingt deux Décembre mille sept cent quatre vingt trois A Monsieur

Monsieur Lefevre facteur d'orgue rue des Minime

à Rouen. 1783, 22 décembre. Monsieur,

En réponse à l'honneur de la votre je fait toute ma reflextion, je persiste à faire mons petie ménage, je suis déjà a moitié a ranger dans ma chambre, ainssy je prie ses dames de vousloire bien ma ranger du linge le plus tost bosible, je leur tindray conte de leur dépouré, je unne (sic) petite chambre proche leglise quil mes bien comode; je suis obligé de nouri le pere Bèche et Heüit et moy sa fait unne some de 150 l. par mois, je croit que je ne les depanceray pas. Madame Mallet me preste bien des meuble qui me fairont bien de la duir, elle ma chargee de vous faire bien des compliment ainssy qua ces dames. Poin dinquetude de vos souiliée, il sont a moy; Heuit a reçu les siens; nous commençons à travaillié; je etté obligé d'aller au Havre chargé des etablie; je fait marcher avecque Mr La Vingne pour les culpture; bien des respect a ses dame et a Mr Duhamel. Vous obligeray celuy quy a l'honneur d'aitre Monsieur votre tres humble et obéissant serviteur

Dubois

à Monstivillier le 22 de Décembre 1783

A Monsieur,

Monsieur Lefevre facteur d'orgue rue des Minimes à Rouen.

1784, 25 Janvier. Monsieur

Vous ne devez pas douter combien que je suis inquiet de votre mal de chambe; je etté for surprie quand ont madit quil mes venu sy dangereux, mais la lettre de Madame Lefevre me rasure quand elle me dit que sa var mieux; je vous en souyet unne pronte guérison ainsy qu'a Madame pour son maldeil; je recu le paquet de linge quel a eu la bonté de mansyoter.

Je suis surpris que M'. Bibas net point passer par la maison a près la parole qu'il ma donné; mais sa nous gage

rien; ille faut prendre le parti, d'écrire à Mr Bernard, marchand chapelier et trezorier qu'il vous les anvois par Mr Boutefor; ille an coutera quelque chose, mais serat encor le plus sur Je ne suis point surprie que Mr Guillot ne vous a pas faît de réponce come ont a rendu lorsque à Pasque dernier ille vous dront peutestre atentre que l'année soit revolus; il faut dasger dans resvoire, car je sais dans une pejs ou ille ans faux; je ja fait bien de la dépence pour metablie et fair faire ma boutique ma couter cinq cent livre; dont je ne m'atantes pas; sa mamis un peut bas; voillat 1200 l. qu'il faux que je trouve pour payer les culpteur; vous savez qu'il ne font pas crédit long tems; ille faudrat que vous mansvoyée ou que je vois sy je puis an recevoir à Honfleur; voillat deux quitance que je vous envois pour le sin gré et vous me les renvoiray par le mezager; je conte is pascer aux premier bau tens et sy je recoit de largent, je vous le mandray ausitos qye je lauray reçu, je ne ranplis les nons, car je ne les counes pas, mais je les rempliray sy je trouve de l'argent. Vous savez qu'il doive deux années. Je fairay mons bosible pour les faire peyer, je vous prie de dire à Madame Lefevre que je luy susis bien obligé de touste les bontés quel pour moy; je suis ennatantans l'honneur de votre reponce, Monsieur, votre très humble et obeisant serviteur.

Dubois

Bien des respect à ses dames.

De Monstivillier le 25 Janvier 1780
(à cette lettre est éplingé le reçu suivant :)

Je soussingne recounois à voire reçu de Monsieur Lefevre la somme de deux mille quatre cents livre a conte sur les marché que je fait avecq luy pour faire et fournir les menuiserie et culpture des bufet et apuis de la tribune de l'orgue de Saint-Sauveur de Monstivillier, savoire douze cents livre le quatre de décembre. Mille sept cents quatre vingt trois et douze cents livre le huit mars mille sept cents quatre a Ronen le 8 mars 1784

J. Mary dit du Bois

A Monsieur Monsieur Lefevre facteur dorgue rue des Minimes à Rouen.

1784, 25 février.

Monsieur,

Je vous diray que je ette hiere à Honfleur constans recevoire les mille quil vous sont deus par la fabrique suivant les deux quitances que vous m'avez envojer; je vous diray que je ne rien reçu. M Gilbert le dernier trezorié sortie de charge maremie a la Saint Jan prochain; et l'année de M. Fricourt qu'il vous est deux depuis quatre ans je ne se pas quand vous en sauré peyer; sepentens, je les ay menacé de les faire asingné a vans qu'il soit peut et que vous n'étiez point dans l'intention d'atandre davantage; ille mons dite quil feres unne à semblée sous peut et qu'il vous et crires en conséquence. Mais tous cela ne me donna pas de l'argent; ille faux que jes recour à vous et je vous prie de mansvoyer par Monsville garson de la Mezagerie cinquante loüis, car je suis sans une sous; les ouvrage vont asez bien sy les culpteur a ves avancer comme nous, le beufet du Gran Orgue saures posser pu Paque. Mais liver a ette si rude quil nont point vous lut travaillier; jaures bien desiray faire une tour à Roüen, mais je ne puis quiter pour le présent; je de monster lorgue. Je seres obligé d'aller l'autre semaine au Havre faire le choix des sommié et rester pour faire faire la (sic) charpante, se qu'il fait que je ne poures aller à Rouen qu'après la my Carême.

Sy votre mal de Chanbe vous permetes de faire finir les sommié je poures vous envoyer Hüiet pour les finir; je poures manspaser quelque tens jusque a la charpente soit fait et le planché. Je suis en natans lhonneur de votre réponse, Monsieur...

Dubois

Bien des respect à ses dames et à M. Duhamel De Monstivillier ce 25 février 1784 Je vous ranvoie les deux quittance de Honfleur

> A Monsieur Monsieur Lefevre facteur d'orgue rue de Minime à Rouen.

1784, ce 19 juin.

De Monstivillier.

Monsieur.

Je vous prie de douner cent cinquante livre à Monsieur Beche le fils culpteur quil travaille pour moy a faire la culpture des bufet de Monstivillier, je vous en tientray conte et vous luy fairay donner une reçu que vous joinderay a ma lettre; je ne pas encore passer à Honfleur; je conte is passer sous 15 jour et je vous mandray comme les a faire a seront passée; j'espere que vous voudrez bien me faire se plair et vous obligeray celuy qui a lhonneur daitre très parfaittement M...votre humble et obeissant serviteur

Dubois

Bien des respect a ses dames

A Monsieur Monsieur Lefevre garde du Roy à Rouen A Rouen.

[a cette lettre est joint le reçu suivant :]

Je soussigné reconnais avoi reçu de M. Lefevre la somme de cent cinquante livre a compte sur les ouvrages de sculpture que j'ay au bufet d'Orgue de St Sauveur de Montivilliers, sous la conduite de M. Dubois, facteur d'orgues. Fait à Rouen, ce 21 janvier 1784.

Besche le Jeune.

1784, 30 novembre.

De Monstivillier.

Monsieur.

Comme je suis convenu aveque Monsieur Lefevre garde du Roy, il ma dit quand je partir de Rouen que sy javes bessoin dargent pour finir lorgue de Monstivillier que je pourres madresser a vous, quil vous a vet passer sa procuration pour ses à faire, ainssy je vous prie de ma faire passer six cent livre le plus tos bossille; vous les raimaître chez Madame Veuv Maillard marchand dans la grande rue vis à vis de La Rond à laquit de M' Girot, marchand drapier a Monstivillier, dont je vous prie de man nans vojer unne lettre davis à vecque le reçu pour que puisse recevoir la ditte somme et Vous obligeray celuy qui a lonneur daitre M...

Dubois.

Bien des respect a ses dame, M Duhamel vous asure bien de ses repet; notre ouvrage commence à s'avancer; je vous prie de me mander sy la maisson est loué

A Monsieur

Monsieur Tricoté le Jeune

avocat au Parlement rue de Lepé à Rouen.

1785, 9 Janvier.

Montivilliers,

Monsieur

Je lhonneur de vous et crire pour vous donner a vis que je ranvois douze plot detain à vecque deux pallans; vous auray soin de prevenir à la maisson qu'il se trouve du monde pour le resevoir mardy au soire, je vous diray que nos ouvrage commence a savancé : j'aures eü le plaisir d'aller passer les fetes des Rois à vecque vous, mais je suis oquper à corder notre orgues ; pour le présent je ne puis quiter; elle commence a joüet et je vous dres bien la finir promtement pour bien des raisons; permettez au commencement de cette nouvelle année que je vous la souhaite bonne heureuse a compagnié d'unne bonne santé ainsy qua M. Tricoté et à M. Lefevre sy ill es a Rouen et a toute ses dames, je vous prie de dire bien de cose de ma par ainssy que Mr Duhamel quil vous asure bien de ses sivillité, je suis a vecque tous les sentiment, Monsieur...

Dubois

De Monstivillier le 9 Janvier 1785

A Monsieur Monsieur Tricoté le Jeune avocat au Parlement rue de Lepée à Rouen.

1785, ce 16 Janvier. De Montivillier.

Monsieur

En réponse a lhonneur de la Votre, par laquelle vous me demande sy je suis contans de Messieurs les trezorié de Monstivillier, je vous diray que jans suis assé contans; je le voit tous asez constans de l'ouvrage; ille mon fait assée de compliment sur la de coration des beufet; ainssy que tous etrangé quillevois leur an fons paucoupe de loge; Mademoiselle Mallet commence à jüoer de sus; elle parese très satisfait aussy de larmonie quoy quelle ne soit pas finis et que tous les jeux ny sont pas encor; je ne vous dis rien du Curé, ses un homme quil nest pas fasielle à connoitre; je ne luy ay pas parler depuis que vous ette venû au d[ans] le pejs; je nan say point les raissons, mais je say quil est contan de l'ouvrage; jepère qu'il ny aura pas de dificulté; vous pouré aitre tranquils; je vous mandray dans le temps que je pouray leur randre, je ne puis pas vous dire au juste quand se serat finis, car sy ille venet du froit, je ne poure pas a corder.

Je vous diray que je fais marché pour redifié l'orgues de Caudelec, malgré la méchante lettre que M' la tté a et crie contre moy; elle na pas servie a grand chosse qua le faire mepriser; il pares qu'il est conneu dans ce peys lat aussy bien qua Rouen; sy je puis en tiray unne copie, je luy en marqre ma reconnoissans au palais, je vous diray que M' Duhamel est tombé mallade voillat trois jour; le cherurgien taxee sa Malladie d'un flusction poitrine sy sa malladie a de la suite sa ne mavancerat pas dans mes ouvrage; ille ne faux pas que sa fame le sage sy elle a vit de la suite je vous le mandray; et soje persuader que je faisay la plus pronte deligence quil me serat bossible; je suis ennatans le plaisir de vous voir, Monsieur,...

Dubois

A Monsieur

Monsieur Lefevre garde du Roy rue des Minimes à Rouen.

1785, 19 Mars.

Je soussigné, organiste de Notre Dame du Havre nommé par la délibération de messieurs les trésoriers de Saint-Sauveur de Montivilliers en datte du vingt sept fevrier dernier pour examiner le nouvel orgue construit dans leur église et juger si les clauses et conditions du marché fait entre Monsieur Lefevre et eux pour cet objet étoient parfaitement remplies; déclare m'être exprès transporté du Havre à Montivilliers pour y faire la visite dudit orgue, l'avoir examiné dans toutes ses parties ensemble et séparément et n'avoir rien trouvé qui ne soit conformes aux termes, clauses et conditions du susdit marché qui m'a été représenté lors de ma visite, pour quoy je juge le même orgue parfait et conforme audit marche. En foy de quoy j'ai délivré le présent certificat au sieur Dubois, exécuteur du présent marché, pour le faire valoir ainsi qu'il avisera bien envers les héritiers de Monsieur Lefèvre. A. Montivilliers ce dix neuf mars mil sept cens quatre vingt cinq.

H. Clérot.

1785, 20 mars.

De Monstivillier.

Monsieur,

Je lhonneur de vous à noncer la resseptiont de l'orgue de Monstivillier; Monsieur Fréot (sic ) organiste du Havre a ette nomme par la Compagnie pour annaître la bitre; la vissite sans ait faite vendredy dix huit du courant a la satisfaction de Messieux Curé et trezorié et tous les bourgeois de la ville qui ont etté for constans ainssy que moy. Monsieur Frérot (sic) sest comporter comme un gallant homme; ille mafait mille complisment tres avantageux presence de ses messieux; ille ma donner unne de charge que je vous raimaitray a mons retour à Roüen; Vous me renvoiray par la memme poste unne quittance de six cent livre pour que je puise les resevoir; voillat le non du trezorier, M Gilliot; je vous ranvoi deux panié plain doutil à vecque les moulle; je puis pas vous dire au juste le jour que je me rendray à Roüen; je suis obliger de pascer par Caudebec ou je conte is pascer quelque jour. Mais je fairay mons bosible pour mis rendre dans des feste de Paques ou plus tos sille mes bosible; Je suis ennatans l'honneur de votre réponse, M...

Dubois

Mr Duhamel vous asure de ses civillitié ainsy que Madame A Monsieur... Lefevre, garde du Roy, rue des Minimes, à Rouen. 1786, 3 Avril.

Montivilliers

Monsieur.

Monsieur Le Roux thrésorier actuel de mon eglise m'a assuré avoir fait réponse à Rouen à M<sup>r</sup> Lefevre et lui avoir marqué qu'il pouvoit avec confiance tirer sur lui les 600 l. qui lui sont dues annuellement pour la construction de notre orgue. Il y a toute apparence que sa lettre ne lui est parvenue. Comme il est maintenant à Paris et que vous trouverés plus facilement des lettres de change sur Le Havre que sur Montivilliers, vous pouvés, quand vous le désirerés, tirer sur le même sieur Le Roux une lettre de change de six cents livres payable au Havre à l'encroit ou entre les mains de la personne que vous lui indiquerés, et il y faira honneur; il vous prie seulement de l'avertir deux ou trois jours avant afin qu'il ait le temps de porter son argent au Havre. Je suis charmé que cette circonstance me procure le plaisir de vous assurer de mes sentiments...

Fils, curé de St Sauveur.

(la quittance est du 8-IV-1786).

A Monsieur, Monsieur Tricoté avocat au Parlement rue de l'Epée à Rouen.

1789, 13 Avril.

De Montivilliers.

... «quoique je n'ai touché aucun des revenus de la fabrique... de St Sauveur de Montivilliers, que j'ai déjà fait beaucoup d'avances et que je n'ignore point qu'on ne peut me forcer de gérer à mes dépens, toutes ces raisons ne m'empêcheront pas de saisir après les ·fêtes par occasion la plus prochaine celle du premier capitaine marchand qui partira de Harfleur pour se rendre dans votre port affin de vous faire passer suivant les désirs de M. Lefevre rue des Minimes, la somme de 600 l que la fabrique lui doit pour façon et fourniture de l'orgue. Il me marque par sa lettre en date du 8 courant que vous êtes chargé de sa procuration...

Signé: Hébert, ancien trésorier.

Lettre adressée à Tricotté, avocat au Parlement.

1791, 29 mars.

A Montivilliers

Monsieur,

J'ai bien reçu l'honneur de la votre du 21 courant par laquelle vous me demandez votre terme ordinaire, c'est à dire 600 l. J'ai l'honneur de vous observer que, comme les choses sont un peu changées de face, cela nous met un peu en retard à cause des fermiers qui ne payent qu'en retard; cependant je vas incessamment penser à ramasser des deniers pour vous en procurer. Mais je crois ne pas pouvoir vous en faire passer avant la fin du mois prochain. Néanmoins, s'il m'en rentre plutot, soyez persuadé que je ne vous négligerai point et que je vous le fairay parvenir tout de suite; je vous prie d'avoir patience jusqu'au plutard. Je me flatte que vous ne me refuserez point de délai, vous priant de me croire...

Jacques Léonard, trésorier en exercice de St Sauveur de Montivilliers [pas d'adresse].

#### DOCUMENT 7

«La semaine religieuse du diocèse de Rouen», Samedi 26 avril 1884, n°17 page 408.

Nous avons annoncé, dans notre précédent numéro, l'inauguration et la bénédiction solennelle du grand orgue de Montivilliers. Dans un article que nous regrettons de ne pouvoir reproduire in extenso, on nous apprend que la cérémonie a eu lieu, le 16 avril, dans les conditions les plus satisfaisantes. Il n'en pouvait être autrement, avec un prédicateur comme M. Le chanoine Dubloc, et un ariste éminent comme M. Auguste Bazille, l'organiste renommé de Sainte-Elisabeth de Paris. Disons que le bel instrument, à peu près renouvelé, possède des qualités d'ampleur et de sonirité qui satisfont les connaisseurs aussi bien que le public, et fait le plus grand honneur à la maison L. Debierre, de Nantes.

Archives départementales de Seine-Maritime. V 7-97 Incendie de l'église le 11 novembre 1888.

Télégramme du Maire de Montivilliers au Préfet de Rouen. 11/11/88 à 1h30 du matin.

«Grand désastre notre église brûle et sera en grande partie détruite, ainsi qu'une maison contigue; jusqu'à présent, pas d'accidents. L'église est assurée pour cinq cents mille francs».

Télégramme du Maire de Montivilliers au Préfet de Rouen. 12/11/88 à 9 h30 du matin.

«Incendie éteint malheureusement en déblayant orgues portion de voûte s'est écroulée écrasant un pompier de Montivilliers blessant assez grièvement un autre...»

Télégramme du Sous-préfet du Havre au Préfet de Rouen . 12/11/88 à 10 h du matin.

«La nuit dernière un incendie accidentel a éclaté à Montivilliers. L'église a été atteinte presqu'aussitôt. Les orgues et le clocher ont été la proie des flammes. Une petite partie de la toiture entre les deux nefs a même brûlé et s'est effondrée...»

#### DOCUMENT 9

Archives de Montivilliers déposées à la bibliothèque municipale

Lettre de Monsieur Médéric Deschamps à Monsieur le Président du Conseil de Fabrique (copie arrivée le 7 août 1890 à la mairie de Montivilliers)

... Je vois aussi avec regret que la question de l'orgue ne marche pas! Monsieur le Doyen avait eu un moment l'idée de faire modifier le buffet de façon à ce que la plus grande partie de la grande baie à l'Ouest restât visible. Pour arriver à ce résultat il faudrait faire de tels changements à ce buffet que son apparence actuelle en serait complètement changée or, je ne crois pas trop m'avancer en disant que le Conseil Municipal lequel doit être consulté, s'opposerait à la presque unanimité à un changement aussi radical car à quelques personne près, tout le monde est d'avis que ce buffet est magnifique dans son ensemble.

Je serais bien aise de savoir où en est la restauration de l'orgue car je ne serais pas surpris d'être interpellé sur ce sujet.

L'Administration fait marcher les ... qui la concernent, avec la plus grande activité possible, il ne faut pas qu'on dise que si la livraison de l'Eglise est retardée, c'est la faute de la fabrique.

Vous saurez, je n'en doute pas, Monsieur le Président, apprécier ces réflexions.

Veuillez agréer, Monsieur le Président l'assurance de ma considération très distinguée.

Signé Médéric Deschamps.

Lettre de Monsieur Médéric Deschamps à Monsieur H. Lemonnier, Président du Conseil de Fabrique (14 août 1890)

... En ce qui concerne les Orgues je vais faire abaisser le plancher ce qui permettra de laisser voir une plus grande partie de la grand fenêtre car, ainsi que je vous l'ai dit il ne peut pas être question de modifier la forme du Buffet. Le Conseil Municipal, je suis persuadé s'y refuserait de façon absolue. L'ancienne forme a toujours été considérée comme magnifique et on voudra avec juste raison la conserver. Le Conseil de fabrique n'a qu'une chose à faire c'est de <u>presser énergiquement</u> M. Debierre de livrer l'Instrument le <u>plus</u> tôt possible.

Mon impression est que ce Monsieur se moque de vous maintenant qu'il a l'argent; je suis persuadé qu'il n'a pas encore <u>commencé</u> l'Instrument pressé peut-être par d'autres Conseils de Fabrique moins accomodants que ne l'est celui de Montivilliers.

Je sais de bonne source que l'orgue de Saint-Michel a été livré 8 mois après le jour où il a été commandé! Du train dont vont les choses il faudra s'estimer heureux si notre instrument est livré dans un délai de 3 ans! à mon avis, c'est tout simplement, désolant!...

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal. 18 novembre 1891. Grandes Orgues de l'Eglise : Réclamation

Monsieur Gerardin demande la parole. Il expose que beaucoup d'habitants de Montivilliers, lui ont exprimé leur surprise de ce que, après bientôt trois ans, depuis l'incendie de l'Eglise, ce monument n'est pas encore en possession des nouvelles orgues qui ont été commandées pour remplacer les anciennes.

M. le Maire dit qu'il a reçu lui aussi, de nombreuses plaintes sur cet état de choses. Il ajoute qu'il sait mieux que personne que M. le Président du Conseil de Fabrique et M. le Curé Doyen, ont adressés de fréquentes lettres au facteur M. Debierre de Nantes, malheureusement ces démarches réitérées n'ont pas eu le succès qu'on pouvait attendre. M. le Maire pense que dans cette situation l'intervention officieuse du Conseil, représentant naturel de la population pourrait avoir un effet utile. En conséquence il propose au Conseil de décider que l'expression du mécontentement de la Ville à l'égard des agissements de M. Debierre sera adressée à Monsieur le Président du Conseil de Fabrique en, le priant de la faire parvenir au sus-dit facteur.

Le conseil à l'unanimité déclare se rallier à cette proposition et prie en conséquence, Monsieur le Maire d'en faire parvenir le texte à Monsieur le Président du Conseil de Fabrique et le prie en outre de demander à ce dernier s'il ne serait pas d'avis qu'il y a lieu d'adresser une mise en demeure regulière à Monsieur Debierre quisqu'il parait s'ingénier a opposer la force d'inertie aux réclamations si fondées du Conseil de Fabrique.

#### DOCUMENT 11

«La semaine religieuse du diocèse de Rouen», Samedi 6 août 1892 pp. 792-793.

Le mercredi 27 juillet, tout Montivilliers était en fête, à l'occasion de l'inauguration du grand orgue de l'Abbatiale, nouvellement reconstruit par un facteur de mérite, M. Debierre, de Nantes. Vers trois heures et demie, Monseigneur l'Archêveque, escorté par le clergé du canton, faisait solennellement son entrée dans l'église où se pressait une nombreuse assistance.

Après le compliment d'usage adressé à sa Grandeur par M. l'abbé Loisel, curé-doyen de Montivilliers, Monsigneur voulut bien prendre la parole à son tour. Il félicita d'abord M. le curé et les paroissiens de la restauration de leur église, et les récompensa dignement de leur zèle par les éloges qu'il leur adressa; puis, évoquant le souvenir encore récent de la bénédiction des cloches, il fit un rapprochement heureux entre les cloches, ces voix qui chantent au dehors pour nous appeler au temple, et l'orgue, cette voix méliodieuse qui chante à l'intérieur de l'église pour accompagner et soutenir nos prières... Mais il est quelque chose de plus beau, de plus touchant que la grande voix des cloches, que les magnifiques harmonies de l'orgue, ce sont les accents pénétrants de l'âme humaine chantant aux pieds des autels.... Et s'élevant plus haut encore, l'éminent orateur parla de cette grande voix, de cette voix sublime, voix de notre Intermédiaire auprès du Père, voix du Christ Jésus, hôte divin de nos églises, voix toute-puissante qui, sortant du tabernacle, relie les harmonies de la terre au trésagion des anges, à l'éternel hosanna du ciel....

Après ce discours qui impressionna vivement l'assistance, Monseigneur bénit solennellement le nouvel orgue, et M. A. Dubois, organiste de la paroisse, exécuta, selon l'usage, le morceau d'ouverture.

Il appartenait à M. A. Guilmant, l'habile organiste de la Trinité de faire valoir toutes les ressources de ce bel instrument; il le fit merveilleusement en interprétant différentes pièces des maîtres, et en improvisant au Magnificat une série de versets avec l'admirable talent qu'on lui connaît.

Plusieurs intermèdes furent joués sur le violoncelle par M. Tolbecque d'une façon remarquable. Nous devons mentionner aussi M. Seminel du Havre, qui chanta une mélodie de Rupès et un O Salutaris de Madelaine. La maîtrise de la paroisse Saint-Michel du Havre s'est fait entendre pendant le Salut du Saint Sacrement.

Voici le jugement porté sur l'instrument par un juge des plus compétents, M. Albert Dupaigne, agrégé des sciences physiques, inspecteur de l'Université, désigné comme expert par le Conseil de Fabrique :

«Le nouvel orgue de Montivilliers est un grand «seize pieds en montre», ayant trois claviers manuels de 56 notes, et un pédalier de 30 notes.

Il a 36 jeux complets, 42 registres et 15 pédales de combinaisons, tandis que le précédent n'avait que 32 registres et 12 pédales de combinaisons. Il a , de plus que l'ancien, un jeu de 16 pieds ouvert au clavier du grand orgue, un basson

de 16 pieds effectifs au grand choeur, trois jeux de détail au récit, et à la pédale une grosse quinte faisant l'effet d'un 32 pieds, avec une augmentation considérable de la taille des gros jeux de 16 pieds, contre-basse, sous-basse et bombarde.

«Ces sonorités nouvelles, avec les octaves du grand choeur, du récit et de la pédale, donnent au nouvel instrument une puissance à peu près double de celle de l'ancien, puissance rendue nécessaire par la surélévation de la nef et l'obstacle nouveau offert au son par la voûte en bois et les grosses pièces visibles de la charpente.

«Trois perfectionnements importants, introduits récemment dans la facture française, ont été appliqués à cet orgue et le rendent spécialement intéressant au milieu des plus grands instruments de la contrée.

«Le premier est l'application aux basses des tuyaux polyphones. Cette invention remarquable de M. Debierre, qui rendra possible dans l'avenir la gravité et l'ampleur des sons pour les buffets d'orgues de petites dimensions, consiste à faire donner plusieurs sons par un même gros tuyau des basses, avec la même sûreté et la même instantanéité que s'il y avait autant de tuyaux que de sons. Dix ans d'expérience ont, à cet égard, affirmé le succès et convaincu les incrédules. L'emploi des gros tuyaux polyphones a permis de loger, dans un emplacement dont l'agrandissement était impossible, des jeux de pédales d'une taille double des anciens, tout en laissant l'accès aisé à toutes les parties de l'orgue, condition si nécessaire de sa sonorité, de son entretien et de sa durée.

«Un second perfectionnement est la double expression. Jadis on donnait l'expression aux seules jeux du récit; ici elle est donnée également à tous les jeux du grand choeur. On obtient ainsi, d'un côté, des jeux d'accompagnement dont la force graduée peut suivre ou varier celle des jeux chanteurs, et de l'autre, la modération à volonté des jeux forts de la famille des trompettes qui sont la grande puissance de l'orgue; l'organiste, ayant à sa disposition deux moyens de diminuer la force de ces jeux, appelés «jeux d'anches», jusqu'à la fondre dans la douceur des «jeux de fonds», peut en tirer des effets d'opposition extrêmement variés et imprévus.

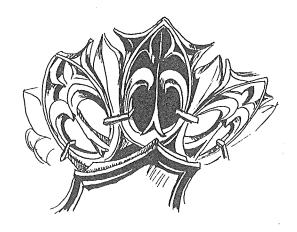
«Le troisième perfectionnement, qui est le principal, est le remplacement des tirages directs entre les claviers et les sommiers par les systèmes, aujourd'hui universellement adoptés, des communications électriques ou pneumatiques. Les communications électriques sont appliquées aux claviers et les pneumatiques aux registres. Tout l'appareil encombrant des rouleaux, des abrégés, des vergettes, a disparu. De simples fils métalliques, recouverts de coton et réunis en faisceaux, et de petits tubes de plomb, moins gros qu'un crayon, se glissent discrètement dans les petits coins, tournant les obstacles, n'embarrassant ni la main, ni le regard. Ils arrivent aux soupapes qui, avec leur électro-aimant et leur petit soufflet compensateur, sont enfermées dans le sommier, où on les voit fonctionner silencieusement derrière les glaces qui ferment les layes. Les claviers ont une douceur pareille à celle du piano, et la suppression de l'effort dans le tirage des registres pneumatiques, permet de remplacer les tirants si longs, si fatigants, si incommodes, par de petits boutons qu'on accorche et qu'on décroche d'un coup de doigt.

«C'est ce qui a permis d'ajouter trois registres spéciaux et cinq pédales de combinaison, dont le rôle est d'appeler instantanément toute une famille de jeux à la fois, d'échanger l'une contre l'autre et de modifier ainsi d'un seul coup toue l'orchestration de l'orgue.

«Ce que cette disposition peut fournir à un habile organiste de variétés de timbre et de force, ainsi que d'effets inattendus de tout genre, est absolument inépuisable.

«Il faudra du temps, et un long temps, pour trouver, expérimenter et faire entendre aux auditeurs de l'orgue de Montivilliers, toutes les ressources qu'il présente. En attendant, cet instrument restera un objet de vive curiosité pour les organistes qui le visiteront, et d'admiration croissante des amateurs qui l'écouteront».

On doit féliciter M. L'abbé Loisel, curé-doyen de Montivilliers, d'avoir su mener à bien, dans le court espace de quatre années, les travaux de restauration qui s'imposaient après le terrible incendie de 1888. Grâce à son zéle, grâce aussi à la générosité de ses paroissiens, tous les dommages causés au monument sont maintemant réparés. La nef a été entièrement reconstruite, le clocher consolidé, les cloches refondues, les bas côtés remis à neuf. L'orgue enfin vient d'être refait et considérablement augmenté. Il faut espérer que le transept et le choeur auront leur tour. Si cette restauration complète pouvait s'éxécuter un jour, l'antique Abbatiale de Montivilliers deviendrait un des monuments les plus remarquables de notre diocèse, si riche cependant en édifices religieux.

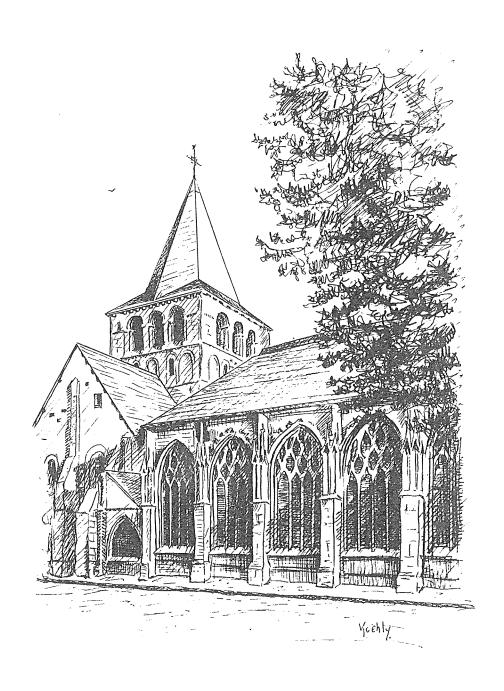


Extrait : Registre de délibérations du Conseil Municipal. 18 novembre 1891.

Pose d'un Orgue de Choeur dans l'Eglise

Monsieur le Maire communique au Conseil une lettre de Monsieur Lemonnier, Président du Conseil de Fabrique annonçant que Monsieur le Curé a l'intention de faire poser à ses frais dans le Choeur de l'Eglise un orgue qui est sa proprièté. Cet orgue pourrait être enlevé à volonté et par suite serait posé de manière à ne causer aucune dégradation à l'Eglise.

Le Conseil sur la demande de Monsieur le Maire, donne un avis favorable a cette installation étant entendu qu'en cas d'enlèvement du dit orgue les choses seraient remises dans leur état primitif.



Journal Havre-Libre du 10/3/76 Inauguration du nouvel orgue de Sainte-Marie du Havre le 14/3/76 par Louis Thiry.

## «Plutôt un bon orgue qu'un bel orgue...»

L'orgue de la paroisse Sainte-Marie vient d'être entièrement restauré, et dimanche, le grand organiste Louis Thiry aura le privilège de le jouer pour la première fois en concert.

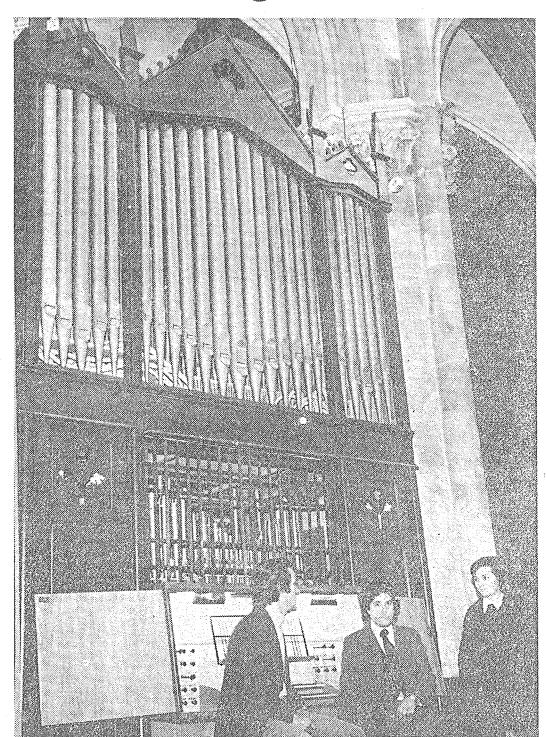
premiere fois en concert.
C'est par la volonté de tous les paroissiens que ces lourds travaux ont été entrepris. Ils ont été menés à bien par un organier qui a laissé au Havre, déjà, de parfaites références, M. Godefroy. Reste évidemment le règlement matériel des quelque millions d'anciens francs engagés dans cette nécessaire restauration. Avec confiance, optimisme, et foi — bien naturelle, quand même en ce milieu!— les responsables de Sainte-Murie pensent que, concert après concert, les travaux seront couverts. En tout cas, le 14 mars, la foule est attendue pour Louis Thiry qui jouera Couperin, Bach et Messiaen, nous promettant ainsi un récital de première grandeur, grâce aux possibilités nouvelles de l'instrument.

#### UN ORGUE CLASSIQUE

On sait que l'histoire de l'orgue de Ste-Marie n'est pas banale. L'instrument antérieur ayant été ravagé par la guerre, on a acquis assez vite un orgue de salon ayant appartenu au marquis de Froissart, et qui fut transformé et remonté en 1947. C'était une machinerie électro-pneumatique qui après un quart de siècle de services loyaux s'est émisée au noint qu'il tal-

C'était une machinerie électro-pneumatique qui après un quart de siècle de services loyaux s'est épuisée au point qu'il fallait envisager soit sa réparation totale, soit une transformation plus radicale et plus simple en orque mécanique. On a opté pour cette dernière solution, et, après retaille des tuyaux conservés, pour passer de l'instrument romantique à l'instrument classique, on a pu, hier, grâce au titulaire J.L. Lemonnier qu'accompagnaient Mlle Anne Filliol, suppléante, et M. l'abbé Leprètre, apprécier la qualité de cette reconstilution. Il est certain qu'avec ses vingt-cinq jeux réels, cet orque, qui sonne clair et analyse finement les timbres, est capable de susciter l'intérêt des virtuoses et par là de donner au Havre de très beaux concerts. Sans oublier l'usage liturgique qui reste la fonction première d'un orque de paroisse, et d'autant mieux qu'il a de la qualité. Du reste, le public en jugera dimanche, sans donte avec une heureuse surprise.

Des transformations fonctionnelles profondes de l'instrument, on ne voit que la console neuve, d'allure dépouillée et moderne. Lisérée d'une manière efficace, mais non habituelle dans l'architecture de l'église, le buffet et l'instrument en général n'ont subi aucune transformation apparente. C'est ainsi que l'essen-



Mlle Anne FILLIOL, suppléante, petite-fille du regretté Dr FILLIOL, dont les Havrais de souche ont conservé le souvenir, M. l'abbé LEPRETRE, de la paroisse Ste-Marie, et M. J.-L. LEMONNIER.

tiel de cette architecture de chêne se situe en arrière du chœur, alors que la façade visible a été, et reste, assez sacrifiée au niveau des menuiseries. Cela n'a bien entendu aucune importance, c'est la musique qui compte et l'on ne peut qu'approuver ceux qui ont fait le choix entre un bon orgue et un bel orgue !...

N. L.

Règlement pour l'organiste de Saint-Sauveur de Montivilliers (1612)

Attribué à Jacques Gallemant, docteur en théologie, curé d'Aumale, premier supérieur des Carmélites en France (il introduisit la réforme dans l'abbaye de Montivilliers et exerça, pendant quelque temps, les fonctions de grand vicaire pour le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen).

«L'organiste tiendra belles, nettes et bien fermées les orgues, en sorte que personne n'y entre sans sa licence. Ne jouera d'icelles et ne permettra aucun jouer rien de dissolu, vain, ou autrement messéant, se souvenant que les orgues ne sont en l'église que pour chanter les louanges de Dieu. Il apprendra du chantre ce qu'il doit chanter et non chanter, et lui obeyra affin qu'il y ait accord entre le choeur et luy.

«Es baptesmes il ne jouera des orgues que l'enfant ne soit sur les fontz, et, es mariages ou autres particulières dévotions qu'à l'entrée de l'église, pendant le canon de la messe et après que la messe sera finie, affin que l'orgue n'empesche l'attention que l'on peut avoir à l'office de la messe.

«En temps d'advent et de caresme il ne jouera point comme pendant le temps ordinaire de l'église, sinon le troisième dimanche de l'advent, le quatriesme de caresme, les jours de feste et les jeudy et samedy de la sainte sepmaine.

«Jamais l'office ne commencera par l'orgue, ne mesmes les proses ou antiennes, soient du Saint-Sacrement, soient de Notre-Dame, soient autres, comme aussy les premiers et derniers versetz des hymnes et cantiques ne s'y joueront point, non plus que le verset que du Gloria Patri ou autres esquels, de bonne et louable coustume on fléchist le genoil; finalement il faut comprendre sous cette règle le Symbole des Apostres qui se doit chanter à voix particulière.

«Et toujours, pendant que l'orgue jouera, le premier des enfants de souplix ou autre récitera devant le pepistre, à voix intelligible et articulée ce qui se chante sur l'orgue».

